

CIFE

Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 24 000 000 €uros

RCS PARIS B 855 800 413 000 53

Code APE 6 420 Z

Siège Social : 59, rue La Boétie - 75008 PARIS

www.infe.fr

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 14 JUIN 2013**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

SOMMAIRE

N° Page

- 1 ➤ Sommaire
- 2 ➤ Renseignements concernant la Société
- 3 ➤ Evolution du Capital au cours des cinq derniers exercices
- 4 ➤ Organigramme du Groupe

- 5 ➤ Exposé sommaire
- 6 ➤ Chiffres clés consolidés

- 7 ➤ Rapport de gestion du Conseil d'Administration
 - 15 Rapport données sociales et environnementales

- 21 ➤ Liste des mandats des Administrateurs
- 22 ➤ Descriptif du programme de rachat d'actions
- 24 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions

- 25 ➤ Rapport du Président sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le contrôle interne
- 30 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président

- 31 ➤ Comptes consolidés 2012 du Groupe CIFE
- 35 ➤ Annexe aux comptes consolidés
- 48 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- 49 ➤ Comptes sociaux 2012 de SA CIFE
- 51 ➤ Annexe aux comptes sociaux
- 56 ➤ Tableau des filiales et participations
- 57 ➤ Résultats des cinq derniers exercices
- 58 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 60 ➤ Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

- 63 ➤ Attestation des responsables du rapport financier annuel

- 64 ➤ Texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

IDENTITE

Dénomination sociale :

Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises
CIFE

Date de création de la société : 1920

Nationalité : Française

Forme Juridique : Société Anonyme à Conseil
d'Administration

Siège Social : 59, Rue La Boétie 75008 PARIS

Site Internet : www.infe.fr

Registre du Commerce et des Sociétés :

855 800 413 – RCS PARIS

Code APE : 6420 Z

Durée : La Société prendrait fin le 28 Avril 2019, sauf
dissolution anticipée ou prorogation

Activité : Holding Financière

Exercice social : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre
2012

Capital et caractéristiques : Le capital est de
24 000 000 €. Il est divisé en 1 200 000 actions d'une
valeur nominale de 20 € chacune, toutes entièrement
libérées et portant jouissance courante.

Aucune clause statutaire ne restreint leur libre
cession. Elles peuvent être nominatives ou au porteur
au choix de l'actionnaire.

Il n'existe pas de plan d'options de souscription ou
d'achat d'actions ni de plan d'attributions d'actions
gratuites.

TITRE

Place de cotation : NYSE Euronext Paris
Marché : Compartiment C



ISIN : FR 00000 66 219
Bloomberg : CFE FP
Reuters : IFDE.NT
Datastream : F : INDE
Mnemo : INFE
Secteur : construction
Classification ICB : 2357
Eligible PEA/SRD : Oui/Non

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration :

Daniel TARDY

Membres du Conseil d'Administration :

Jean BRUDER
Nicole DURIEUX
Olivier TARDY
Bernard THERET
SAS ALFRED DE MUSSET : représentant permanent
Cécile JANICOT

Sébastien GARNIER, Secrétaire du Conseil
d'Administration

DIRECTION

Daniel TARDY, Président Directeur Général
Bernard THERET, Directeur Général Délégué
Olivier TARDY, Directeur Général Délégué
Sébastien GARNIER, Secrétaire Général

CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires :

KPMG SA
7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125
44311 NANTES CEDEX 3
Nomination : AG du 8 Juin 2007

RSM SECOVEC
L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277
44702 ORVAULT CEDEX
Nomination : AG du 8 Juin 2007

Commissaires aux Comptes suppléants :

Luc DUPAS
7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125
44311 NANTES CEDEX 3
Nomination : AG du 8 Juin 2007

Jean-Michel PICAUD
L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277
44702 ORVAULT CEDEX
Nomination : AG du 8 Juin 2007

EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2008	2009	2010	2011	2012
- Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	300 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
- Nombre d'actions créées au cours de l'exercice : - par division du nominal du titre par deux - par augmentation de capital - par levée d'options de souscription d'actions	900 000				
- Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice : - par réduction de capital social					
- Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
CAPITAL SOCIAL EN €UROS	24 000 000				

REPARTITION DU CAPITAL

	31/12/2012		31/12/2011	
	% du capital	% Droit de vote	% du capital	% Droit de vote
- SAS Alfred de Musset	50,83	56,15	50,75	53,62
- M. Daniel TARDY	4,88	5,39	4,88	5,16
- M. Gérard TARDY	4,17	4,61	8,74	9,24
- Auto-détention	9,46	-	5,35	-
- Salariés et Direction Générale Groupe CIFE	4,02	4,44	2,09	2,20
- Public	26,64	29,41	28,19	29,78
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

Il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 31 Octobre 2009 entre les actionnaires de la SAS Alfred de Musset dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts. Ce pacte annule et remplace celui signé le 20 Décembre 2004. Il a été transmis à titre d'information à l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce pacte ne contient pas de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition de titres.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Tout actionnaire est tenu d'en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception, cette obligation s'appliquant à chaque franchissement des seuils suivants, conformément à l'article L 233-7 à L 233-14 du Code de Commerce :

5 %, 10 %, 15%, 20 %, 25%, 30 %, 1/3 %, 50 %, 2/3 %, 90%, 95% du capital ou des droits de vote.

Elle informe également l'AMF dans les cinq jours du franchissement de seuil (formulaire disponible sur le site de l'AMF).

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 15 Juin 2012 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la société dans les conditions et limites définies par les articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce afin de :

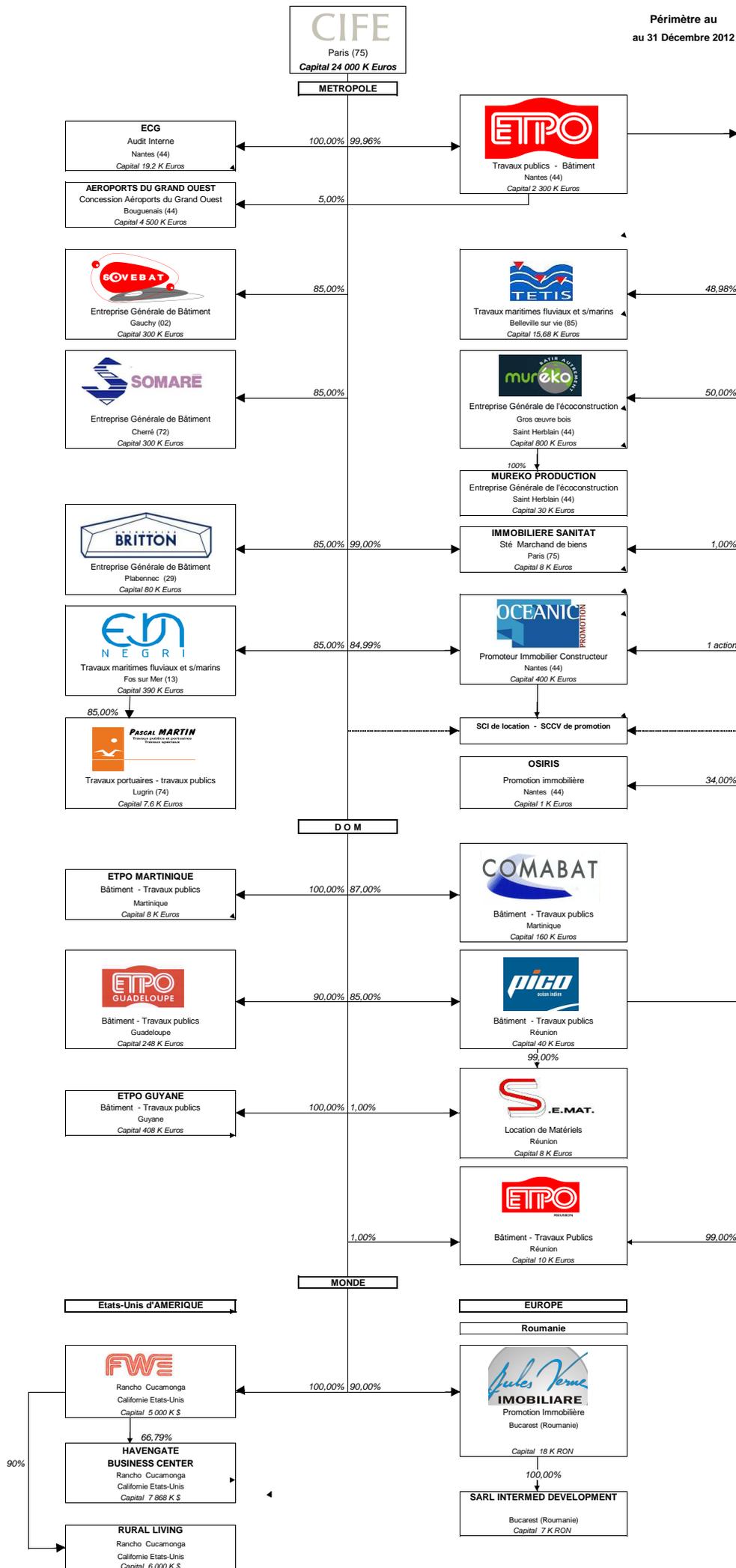
- attribuer des options prévues à l'article L.225-179 du Code de Commerce ou encore d'opérations d'actionnariat salarié,
- conserver ces actions, les céder ou les transférer, les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de leur annulation.

La **SA CIFE** a acquis en 2012, dans le cadre des programmes (AG 2011 et AG 2012), 49 349 de ses propres actions pour une valeur de 2 714 K€.

Une nouvelle autorisation, conforme aux dispositions du règlement européen du 22 Décembre 2003 concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, sera sollicitée à l'assemblée générale annuelle.

AUTO DETENTION TITRES CIFE

	2011	2012
% de capital auto-détenu		
- du 1 ^{er} Janvier	3,74 %	5,35 %
- en fin de période	5,35 %	9,46 %
Nombre de titres		
- en début de période		
- acquis	44 926	64 193
- attribués gratuitement	19 267	49 349
- cédés	-	-
- annulés	-	-
- en fin de période	64 193	113 542
Valeur brute fin de période	3 247 K€	5 960 K€
Valeur boursière	3 251 K€	5 113 K€
Provision pour dépréciation	-	847 K€



Exposé sommaire - Résultats Annuels 2012

Le Conseil d'administration réuni le **16 Avril 2013**, a arrêté les comptes sociaux, ainsi que les comptes consolidés de l'exercice **2012** établis selon les normes comptables internationales IFRS.

Comptes Consolidés (En K€)	2012	2011	Var.
Chiffres d'affaires	145 918	130 718	+ 11,6 %
Résultat Opérationnel	3 759	7 467	- 49,6 %
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 064	5 220	- 22,1 %
Part du Groupe	3 688	4 057	- 9,0 %
Intérêts Minoritaires	376	1 163	- 67,7 %

Après une période de décroissance de l'activité constatée sur les trois derniers exercices annuels, nous confirmons cette année un retour à la croissance de notre production. En effet, le Groupe **CIFE** a réalisé un chiffre d'affaires annuel consolidé en augmentation de **11,6 %** à **146 M€** contre **131 M€** en 2011. Cette croissance est en partie liée à des retards de démarrage de chantiers importants prévus initialement en fin 2011 et début 2012, chantiers pour lesquels les financements publics ont tardé, ou pour lesquels des recours environnementaux ont été déposés.

L'**activité BTP** affiche une augmentation de 17 % pour s'établir à **142 M€** contre **122 M€** en 2011. Cette augmentation est constatée dans l'ensemble de nos filiales opérationnelles en France métropole et dans les départements d'outre mer.

L'**activité de promotion immobilière** est en baisse de 59 % avec un volume de **3,8 M€** contre **9,2 M€** en 2011. Cette baisse s'explique essentiellement par notre stratégie suivie depuis plusieurs exercices de déstockage d'anciens programmes et sur notre prudence à développer de nouveaux programmes. L'activité de promotion en Roumanie est restée au point mort dans un marché toujours en crise et dans un environnement de travail compliqué. Cette dégradation du marché nous a conduit à constituer des provisions complémentaires au bilan.

Le **résultat opérationnel** s'élève à **3,8 M€** contre **7,5 M€** en 2011 soit en diminution de **49,6 %**. Par rapport au chiffre d'affaires consolidé il représente une marge opérationnelle de **2,58 %** contre **5,71 %** en 2011. Il faut noter que le résultat de l'année dernière avait été impacté à la hausse par des éléments significatifs immobiliers non récurrents pour **2,7 M€** liés à la cession de deux sites immobiliers.

L'**activité BTP** a dégagé un **résultat opérationnel** de **4,6 M€** soit **3,23 %** de marge pour un chiffre d'affaires de **142 M€** en 2012 contre **5,9 M€** soit **4,88 %** de marge pour un chiffre d'affaires de **122 M€** l'année précédente. Ce résultat a été impacté par une contraction générale constatée sur nos marges d'affaires du fait de prix toujours tendus. Par ailleurs, le décalage sur le dernier trimestre de mise en production de chantiers significatifs notamment dans l'activité Travaux Publics de la filiale **ETPO** a affecté la couverture d'une partie de ses frais généraux et donc son résultat.

Le **résultat opérationnel de l'activité immobilière** génère une perte de **0,8 M€** contre un profit de **1,5 M€** en 2011. Ce résultat déficitaire est dû essentiellement aux activités à l'étranger avec de nouvelles pertes en Roumanie pour **0,5 M€** issues de provisions complémentaires sur les actifs ainsi qu'une perte opérationnelle aux Etats-Unis d'un montant de **0,4 M€**.

Le **résultat net consolidé** (part du Groupe) a baissé d'environ **9 %** passant de **4,0 M€** en 2011 à **3,7 M€** en 2012. Il représente **2,53 %** du chiffre d'affaires contre **3,10 %** en 2011. Aussi, l'**activité BTP** a dégagé pour **4,9 M€** de résultat net (part du Groupe) contre **4,0 M€** en 2011 soit 21 % d'augmentation. L'**activité immobilière** a dégagé une perte nette part du Groupe de **1,2 M€** contre un résultat à l'équilibre en 2011.

Le **résultat net par action** s'élève à **3,39 Euros** contre **3,57 Euros** en 2011.

Les **investissements** financés pour **72 %** sur fonds propres et **28 %** par emprunts bancaires et crédit bail restent soutenus et se sont élevés en 2012 à **7,0 M€** contre **6,6 M€** en 2011.

Les **dettes financières** s'élèvent à **14,3 M€** à la fin de l'exercice contre **11,2 M€** à la fin de l'exercice précédent.

Le **cash flow consolidé annuel** est de **8,4 M€** contre **11,7 M€** en 2011.

La trésorerie nette totale, d'un montant de **71,8 M€** intégrant les placements à court, moyen et long termes est en diminution de **7,1 M€** sur l'exercice.

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de **fonds propres** à **81,7 M€** en diminution de **0,7 M€** par rapport au 31 Décembre 2011.

La **Société Mère SA CIFE** a dégagé un bénéfice net en 2012 de **5,4 M€** contre **7,5 M€** en 2011.

Il sera proposé à l'**Assemblée Générale** des Actionnaires, qui se réunira le **Vendredi 14 Juin 2013** la distribution d'un dividende de **1,35 €** par action.

Perspectives 2013

Le Groupe **CIFE** débute l'année 2013 avec un carnet de commandes travaux d'environ **160 M€** au 1er Janvier 2013 représentant dorénavant un peu plus d'une année d'activité. Ce carnet est en hausse de **12 %** par rapport à la même époque de l'année dernière.

Ce carnet, en partie lié au décalage du démarrage de certains chantiers importants, nous permet d'aborder 2013 sans avoir besoin de "prendre" des affaires à tout prix. Nous poursuivons de plus nos investissements pour faire croître notre activité en Ile de France, l'une des rares zones géographiques dans laquelle la perspective des travaux du "Grand Paris" donne des espoirs de croissance de nos activités importants.

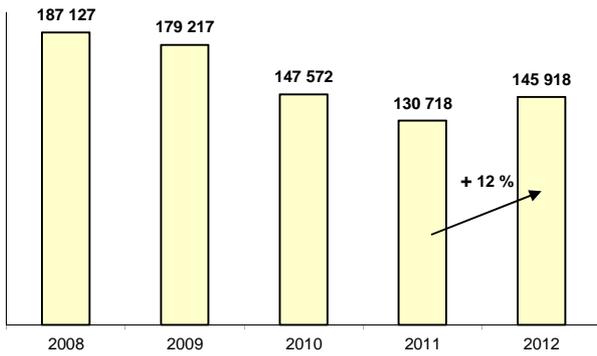
Nous demeurons cependant très attentifs à la notion de marge opérationnelle et à notre niveau de trésorerie, afin de préserver au maximum nos outils, notre niveau d'emploi et notre rentabilité.

A propos du Groupe CIFE

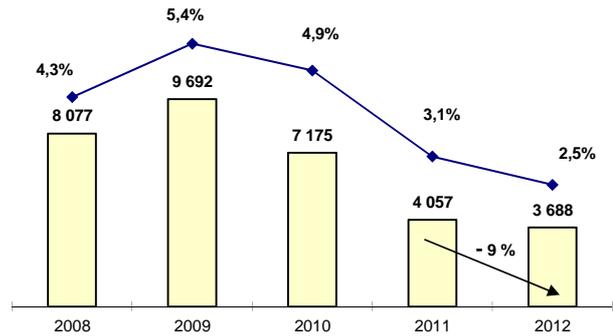
Les *cœurs de métier* du Groupe **CIFE** sont la construction (Bâtiment-Travaux Publics) et la promotion immobilière. Avec plus de 600 collaborateurs, le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Données établies aux normes IFRS

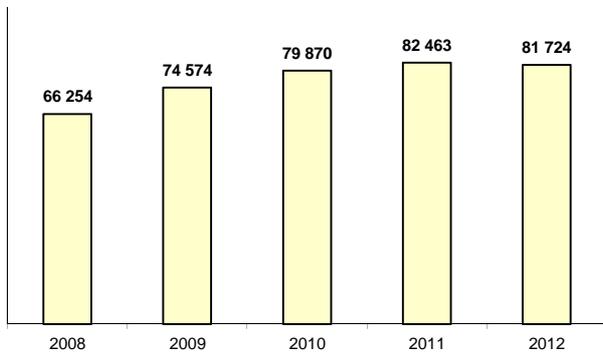
Chiffre d'affaires (En KE)



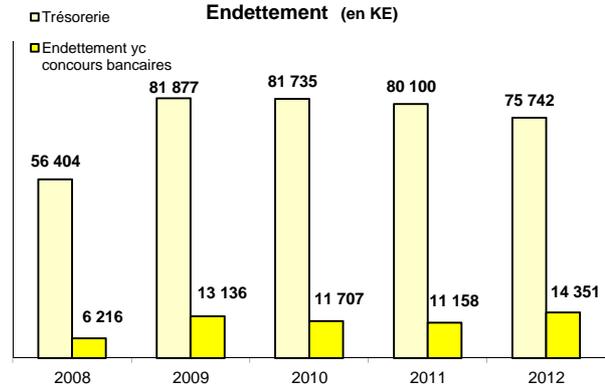
Résultat net part Groupe (en KE et % du CA)



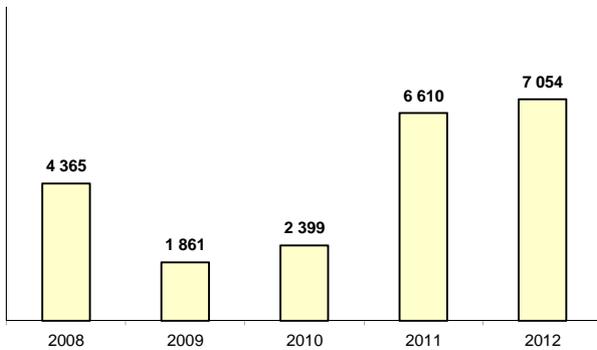
Capitaux Propres (yc Intérêts Minoritaires) (en KE)



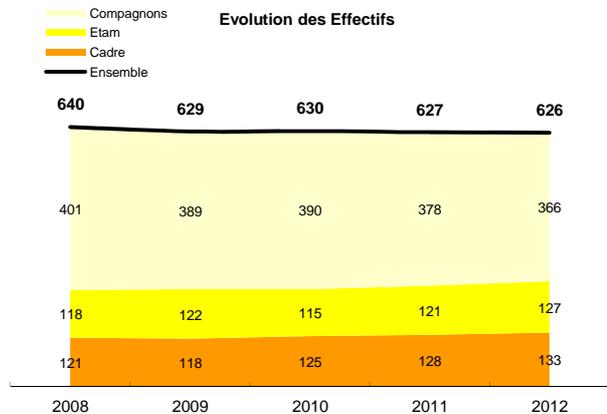
**Trésorerie et actifs de gestion de trésorerie
 Endettement (en KE)**



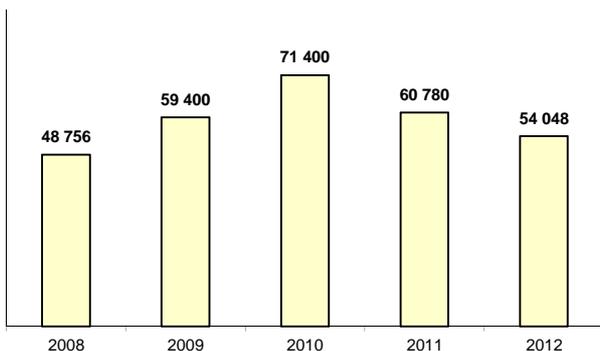
Investissements (en KE)



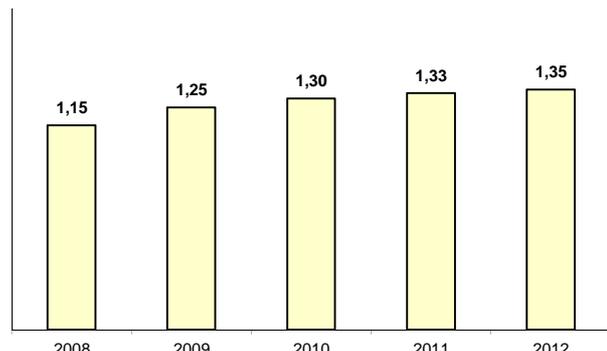
Evolution des Effectifs



**Capitalisation Boursière (en KE)
 Cours de clôture exercice**



Dividende versé au titre de l'exercice (En Euro)



Dividende 2012: Sous réserve de l'approbation de l'AG du 14 Juin 2013

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte de l'activité de votre compagnie au cours de l'année 2012, soumettre à votre approbation les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2012, examiner les autres questions portées à l'ordre du jour, et vous prononcer enfin sur les résolutions qui vous seront soumises en conclusion de notre exposé et de ceux de vos commissaires aux comptes.

Conformément aux diverses recommandations, nous nous sommes efforcés de simplifier autant que possible les informations données dans les annexes relatives aux comptes de la société mère et aux comptes consolidés du groupe en privilégiant celles qui présentaient une importance significative.

1 – Environnement économique et conjoncturel

De nombreux facteurs se combinent et contribuent à créer un environnement peu favorable pour nos activités :

- Les crises financières, liées à l'endettement public dans la zone Euro, et les inquiétudes sur la solidité des bilans de certaines banques, sont générateurs de pessimisme dans les affaires ;
- L'impact économique positif d'investissements ciblés en infrastructures reste mal appréhendé par les pouvoirs publics. La confusion entre investissements potentiellement productifs et dépenses de fonctionnement demeure forte, au risque de sacrifier les premiers par incapacité à faire baisser les seconds...
- Enfin, la pression fiscale actuelle et l'augmentation sensible des mesures réglementaires et des normes, ne contribuent pas à créer un environnement de travail stable.

La dégradation de l'activité de la profession se poursuit donc, avec une année 2012 difficile :

- En Bâtiment, les mises en chantier de logements ont baissé de 18 % par rapport à 2011, ce qui fait de 2012 la pire année depuis 50 ans en nombre de logements ramenés à la population. La baisse du pouvoir d'achat, la montée du chômage et l'augmentation de la TVA à taux réduit, ne sont pas des facteurs positifs, et les nouvelles incitations fiscales type loi Duflot etc. peinent à infléchir la tendance fortement négative.
- En TP, malgré la diminution de l'inquiétude liée à la faillite de la banque Dexia, qui assurait le financement des collectivités locales, les indicateurs de carnet de commande, de marge et de niveau de trésorerie sont tous au rouge. Un scénario d'augmentation significative des dépenses publiques en infrastructure reste peu crédible.

Autre préoccupation importante : le détachement de travailleurs "Européens" en France s'est intensifié récemment, avec des tarifs horaires pouvant se révéler inférieurs d'environ 30% au tarif horaire chargé d'une personne payant des charges sociales en France. Dans une profession dans laquelle les coûts de main d'œuvre représentent entre le cinquième et le tiers du chiffre d'affaires, et dans laquelle les donneurs d'ordre publics restent focalisés sur le critère du "moins-disant", l'impact sur la compétitivité des entreprises traditionnelles est majeur.

Les premiers indicateurs de 2013 ne montrent malheureusement pas d'amélioration de la situation à court ou moyen terme. En effet, dans le bâtiment, les dernières données publiées sur les trois derniers mois (12/2012 à 02/2013) à comparer avec la même période l'année dernière affichent des reculs de 13% sur les autorisations de construire, de 22% sur les mises en chantiers de logements et de 13% pour la construction neuve.

Dans le TP, les données de début d'année 2013 d'heures travaillées, d'entrée de commandes et d'effectifs ouvriers permanents sont également en dégradation par rapport à l'année dernière.

De plus, le fait que les années 2014 et 2015 soient des années électorales, risque d'être peu favorable à nos activités.

2 – Comptes du Groupe

2.1 Faits significatifs de la période

Variation de périmètre

Le Groupe n'a pas connu d'évènements significatifs sur son périmètre de consolidation sur l'exercice 2012.

Programme de Rachat d'actions

Le Conseil d'administration a mis en application le programme de rachat d'actions autorisé par la précédente Assemblée générale. La CIFE a racheté sur l'exercice 49 349 titres pour un volume de 2 714 K€ à un prix moyen de 54,99 € par action.

2.2 Comptes consolidés

Chiffre d'affaires

L'activité du Groupe générée par la **CIFE** et ses filiales est demeurée centrée sur ses métiers de base :

- Bâtiment – Travaux publics
- Promotion immobilière

Après une période de décroissance de l'activité constatée sur les trois derniers exercices annuels, nous confirmons cette année un retour à la croissance de notre production. En effet, le Groupe **CIFE** a réalisé un chiffre d'affaires annuel consolidé en augmentation de **11,6 %** à **146 M€** contre **131 M€** en 2011.

Cette croissance est en partie liée à des retards de démarrage de chantiers importants prévus initialement en fin 2011 et début 2012, chantiers pour lesquels les financements publics ont tardé, ou pour lesquels des recours environnementaux ont été déposés.

L'**activité** **BTP** affiche une augmentation de 17 % pour s'établir à **142 M€** contre **122 M€** en 2011. Cette augmentation est constatée dans l'ensemble de nos filiales opérationnelles en France métropole et dans les départements d'outre-mer.

L'**activité de promotion immobilière** est, quant à elle, en baisse de 59 % avec un volume de **3,8 M€** contre **9,2 M€** en 2011. Cette baisse s'explique essentiellement par notre stratégie suivie depuis plusieurs exercices de déstockage d'anciens programmes et par notre prudence à développer de nouveaux programmes.

Le Groupe a lancé seul ou en partenariat de nouveaux programmes immobiliers en France qui sont en phase de pré-commercialisation. Le contexte économique n'est pas porteur et les taux de pré-commercialisation ne sont pas tous satisfaisants.

L'activité de promotion en Roumanie est restée au point mort dans un marché toujours en crise et dans un environnement de travail compliqué. Cette dégradation du marché nous a conduit à constituer des provisions complémentaires au bilan.

Sur un plan géographique, le Groupe a réalisé **74 %** de son activité en France métropolitaine, **26 %** dans les DOM contre respectivement **79 %** et **21 %** en 2011.

La part d'activité réalisée à l'étranger (Etats-Unis et Roumanie) reste non significative.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à **3,8 M€** contre **7,5 M€** en 2011 soit en diminution de **49,6 %**. Par rapport au chiffre d'affaires consolidé il représente une marge opérationnelle de **2,58 %** contre **5,71 %** en 2011.

Il faut noter que le résultat de l'année dernière avait été impacté à la hausse par des éléments significatifs immobiliers non récurrents pour **2,7 M€** liés à la cession de deux sites immobiliers. Retraité de ces éléments, le résultat opérationnel 2011 s'établissait donc à **4,7 M€** soit **3,59 %** du chiffre d'affaires.

L'**activité** **BTP** a dégagé un résultat opérationnel de **4,6 M€** soit **3,23 %** de marge pour un chiffre d'affaires de **142 M€** en 2012 contre **5,9 M€** soit **4,88 %** de marge pour un chiffre d'affaires de **122 M€** l'année précédente.

Notre résultat opérationnel annuel a été impacté par une contraction générale constatée sur nos marges d'affaires du fait de prix toujours tendus. Par ailleurs, le décalage sur le dernier trimestre de mise en production de chantiers significatifs notamment dans l'activité Travaux Publics de la filiale **ETPO** a affecté la couverture d'une partie de ses frais généraux et donc son résultat.

Le résultat opérationnel de l'**activité immobilière** génère une perte de **0,8 M€** contre un profit de **1,5 M€** en 2011. Ce résultat déficitaire est dû essentiellement aux activités à l'étranger avec de nouvelles pertes en Roumanie pour **0,5 M€** issues de provisions complémentaires sur les actifs ainsi qu'une perte opérationnelle aux Etats-Unis d'un montant de **0,4 M€**. Cette perte est liée à la baisse des loyers encaissés sur la filiale **HBC II** du fait d'un marché locatif très tendu et à des coûts d'entretien et charges d'amortissements sur nos actifs.

Coût de l'endettement financier net

Notre « **coût d'endettement financier net** » est stable à **1,6 M€**. L'optimisation de nos placements de trésorerie a permis de générer des produits financiers qui sont restés stables à **1,9 M€** malgré la baisse en volume de notre trésorerie et la baisse de rémunération du marché monétaire.

Les autres produits financiers et charges financières représentent un profit net de **241 K€** contre une perte nette de **341 K€** en 2011.

Résultat net

Le résultat net consolidé (part du Groupe) a baissé d'environ 9 % passant de **4,0 M€** en 2011 à **3,7 M€** en 2012. Il représente **2,53 %** du chiffre d'affaires contre **3,10 %** en 2011.

Aussi, l'**activité** **BTP** a dégagé pour **4,9 M€** de résultat net (part du Groupe) contre **4,0 M€** en 2011 soit 21 % d'augmentation. L'**activité immobilière** a dégagé une perte nette part du Groupe de **1,2 M€** contre un résultat à l'équilibre en 2011. Ces pertes sont à rattacher essentiellement à nos deux activités immobilières à l'étranger.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à **1,9 M€** contre **3,3 M€** en 2011 et représente un taux effectif de **34,4 %** contre **37,8 %** en 2011.

Le ROE (return on equity) correspondant au résultat net part du Groupe de l'exercice N rapporté aux capitaux propres part du Groupe au 31/12/N-1 s'affiche à **4,71 %** en 2012 contre **5,3 %** en 2011.

Le résultat net par action (résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation diminué des actions propres) s'élève à **3,39 €** contre **3,57 €** en 2011.

Structure Financière

Les **investissements** financés pour **72 %** sur fonds propres et **28 %** par emprunts bancaires et crédit bail se sont élevés en 2012 à **7,0 M€** contre **6,6 M€** en 2011 selon la répartition suivante :

	2012	2011
- Investissements incorporels	16 K€	31 K€
- Immobilisations corporelles, machines et équipements	6 813 K€	6 331 K€
- Immobilisations financières	225 K€	248 K€
Total	7 054 K€	6 610 K€

Le Groupe présente ses **immeubles de placement** au bilan pour leur valeur nette comptable historique soit **5,6 M€** contre **3,6 M€** à la clôture de l'exercice précédent. L'augmentation intègre pour **2 186 K€** de valeur nette comptable des nouveaux investissements immobiliers réalisés dans le cadre de la filiale **RURAL LIVING** aux Etats Unis.

La juste valeur sur les immeubles de placements en France et aux Etats-Unis estimée à **8,4 M€** au 31 Décembre 2012 contre **6,6 M€** au 31 Décembre 2011. Cette augmentation est essentiellement due à l'entrée des nouveaux actifs aux Etats-Unis mentionnés ci-dessus.

La **provision** non courante correspondant à la dette actualisée des indemnités de fin de carrières et médailles du travail est de **1 080 K€** contre **680 K€** en 2011.

Les provisions courantes sont en diminution nette au bilan de **0,1 M€**, ce qui les ramènent à **3,6 M€** à la clôture.

Les **dettes financières** s'élèvent à **14,3 M€** à la fin de l'exercice contre **11,2 M€** à la fin de l'exercice précédent. Cet endettement intègre une ligne de financement de **6 M€** souscrite en 2009 par la maison mère à titre de précaution. Cette ligne est par ailleurs assortie de plusieurs clauses d'exigibilité anticipée sans incidence à la clôture de cet exercice. Cette ligne est placée à ce jour et génère un profit sur écart de taux.

La part d'endettement à taux variable représente un volume de **6,1 M€** et la part à moins d'un an de l'endettement représente **75 %** de l'endettement total, contre **74 %** en 2011.

Le ratio d'endettement ressort à **17,6 %** contre **13,5 %** au 31 Décembre 2011.

Enfin les dettes financières représentent **19 %** du montant consolidé du cash disponible, contre **14 %** au 31 Décembre 2011.

Le **cash-flow consolidé annuel** (résultat net retraité des charges et produits sans impact de trésorerie) est de **8,4 M€** contre **11,7 M€** en 2011.

La trésorerie nette totale, d'un montant de **71,8 M€** intégrant les placements à court, moyen et long termes est en diminution de **7,1 M€** sur l'exercice. La variation annuelle totale tient compte d'un flux positif de trésorerie généré par l'activité de **4,3 M€** complété d'un flux positif d'emprunt de **+ 2 M€** et de flux de cession d'actifs pour **0,2 M€**. Ces flux ont financé les investissements nets corporels et financiers pour **6,7 M€** ; le remboursement des dettes financières pour **1,6 M€**, le programme de rachat d'actions **CIFE** pour **2,7 M€** et le paiement des dividendes pour **2,6 M€**.

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de **fonds propres** (incluant les intérêts minoritaires) à **81,7 M€** en diminution de **0,7 M€** par rapport au 31 Décembre 2011.

Les capitaux propres consolidés sont diminués de la valeur historique des titres **CIFE** en autocontrôle d'un montant de **5,9 M€** en fin d'exercice.

Gestion des risques

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. Il considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

• Risque Métiers

L'activité du Groupe dépend notamment de la conjoncture économique générale et des commandes publiques.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de mauvais choix techniques, de complexité technique à l'exécution des travaux, de dépassement de délais, de dépassement des budgets et d'aléas climatiques.

• Risque de taux d'intérêts, risque de liquidité, risque d'émetteur

Le Groupe **CIFE** est peu endetté. Le montant de l'endettement bancaire à taux variable est de **6 049 K€** dont **6 009 K€** portés par la société mère dans le cadre de sa ligne de financement. Compte tenu de sa surface financière, le Groupe ne se considère pas soumis au risque de hausse des taux.

La trésorerie du Groupe est placée principalement sur des produits monétaires Euros, titres de créances négociables et produits de capitalisation qui ne sont pas soumis de manière significative au risque du marché actions. Au 31 Décembre 2012, les placements dynamiques sur gestion alternative et divers produits structurés actions, produits présentant un risque en capital, représentent un volume net de **0,8 M€** soit **1,13 %** du montant du cash disponible. Compte tenu du volume de trésorerie en fin d'exercice, le Groupe considère qu'il est en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe ne se considère pas en risque vis-à-vis du placement obligataire émis par la Région des Pays de la Loire (échéance 2015).

A titre plus général, si le Groupe ne se considère pas en risque vis-à-vis de ses émetteurs de placements bancaires, il attache toutefois une attention particulière à la bonne répartition de ses encours de placements.

- **Risque de change et fluctuation de cours de matières premières**

Hormis sur ses actifs en Amérique du Nord et en Roumanie représentant environ 6 % du total des actifs consolidés, le Groupe n'est pas soumis de manière significative au risque de change puisque l'essentiel de ses échanges est facturé dans la zone Euro à l'exception de la Roumanie qui représente moins de 1 % de l'activité consolidée du Groupe. Le Groupe est néanmoins soumis à fluctuation de la monnaie locale roumaine vis-à-vis de l'Euro qui pénalise le financement Euro de sa filiale **Jules Verne Immobiliare**.

Certaines matières premières utilisées dans les activités du Groupe sont soumises à fluctuation (acier notamment) mais les risques n'ont pas de caractère à remettre en cause significativement les résultats. En règle générale, ces fluctuations sont couvertes par des clauses d'indexation contractuelles.

En application des dispositions de l'article L225-100 al.6 du Code de Commerce, nous précisons que le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers de couverture.

- **Risque commercial**

Compte tenu de la typologie de son marché, le Groupe considère n'être dépendant ni de fournisseurs, ni de sous-traitants, ni de clients. Nous portons néanmoins une attention particulière à l'évolution des investissements et financements publics qui ont une influence directe et non négligeable sur notre secteur d'activité.

- **Risque juridique**

Le Groupe **CIFE** est propriétaire de tous les actifs essentiels à son exploitation. Il n'existe à la connaissance du Groupe aucun nantissement, hypothèque ou garantie donné sur des actifs incorporels, corporels ou financiers, présentant un caractère significatif.

Il n'existe à ce jour aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

- **Risque industriel lié à l'environnement**

A la connaissance de la société, il n'existe pas actuellement de risques industriels et environnementaux liés aux activités du Groupe susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

- **Assurances**

L'activité de construction nécessite de répondre à des réglementations particulières et à des obligations légales d'assurances (décennale bâtiment par exemple). Les lignes d'assurances de responsabilité civile confèrent une couverture de **7,0 M€** par sinistre. L'assurance décennale donne une couverture contre les dommages aux bâtiments après réception pour une durée de 10 ans. Enfin diverses assurances souscrites au niveau du Groupe ou des filiales couvrent le patrimoine ou les moyens d'exploitation propres du Groupe (multirisques, assurances automobiles...).

2.3 Activité et résultat des filiales et participations (données issues des comptes sociaux)

Activité Bâtiment - Travaux publics

En France, le volume d'activité de production de votre principale filiale **ETPO** a augmenté de 8 %, passant de **64,8 M€** en 2011 à **70,2 M€** en 2012. Le carnet de commandes arrêté au 1^{er} Janvier 2013 affiche un volume de **92 M€** contre **68 M€** au 1^{er} Janvier 2012, représentant plus d'une année d'activité.

Les autres filiales métropolitaines : **BRITTON**, **NEGRI**, **SOMARÉ**, **SOVBAT**, et **PASCAL MARTIN** ont généré un chiffre d'affaires de **37,8 M€** contre **31,0 M€** en augmentation d'environ 22 %. Le carnet de commandes cumulé de ces filiales au 1^{er} Janvier 2013 affiche un volume de **18,0 M€** contre **29,3 M€** au 1^{er} Janvier 2012, en recul de 39 % et représente environ 6-7 mois d'activité.

Dans les DOM, l'activité répartie entre vos filiales **COMABAT**, **ETPO Guadeloupe**, **ETPO Guyane**, **ETPO Martinique**, **ETPO Réunion**, **PICO Océan Indien** et **SEMAT** représente un chiffre d'affaires en augmentation de 33 % soit **39,9 M€** contre **29,9 M€** en 2011. Le carnet de commandes cumulé de ces filiales DOM au 1^{er} Janvier 2013 affiche un volume de **49,9 M€** contre **45,4 M€** au 1^{er} Janvier 2012, soit en progression de 10 % représente dorénavant plus d'une année et demie d'activité.

Chez **SEMAT**, l'activité de location de matériel de travaux publics demeure marginale avec un volume de chiffre d'affaires de **1,5 M€** en augmentation de 14 % par rapport à 2011.

Activités Immobilières

En France

Notre filiale **OCEANIC Promotion** a dégagé une perte de **163 K€** en 2012 contre un profit de **556 K€** en 2011.

Aux Etats-Unis

FWE, via sa filiale **HBC** est propriétaire des deux tiers d'un parc de bureaux de 6 300 m² avec 238 places de parking dans la région de Los Angeles. Dans un contexte de crise immobilière marquée, la filiale a vu son taux d'occupation de son parc locatif se dégrader, ce qui a contribué à la baisse des revenus locatifs.

Le programme de rachat de maisons aux enchères **aux Etats-Unis** porté par **RURAL LIVING**, filiale de **FWE** s'est poursuivi en 2012, avec un fort ralentissement du marché en fin d'année, ralentissement lié à de nouvelles réglementations financières n'obligeant plus les banques à déstocker. A la fin de l'exercice, la société est propriétaire de soixante-deux maisons individuelles situées dans une même commune dans la région de Los Angeles.

Nous pensons que les faibles prix constatés pour ces acquisitions permettront ultérieurement des plus-values intéressantes lorsque la crise immobilière sera terminée.

En Roumanie

Au 31 Décembre 2012, la commercialisation et les réservations notariées de l'immeuble résidentiel **STELLA** s'élèvent à **68 %** des lots du programme. Les contentieux clients sont provisionnés intégralement et s'élèvent à **226 K€** montant identique à l'exercice précédent. Enfin, en complément des dépréciations des années précédentes sur les appartements et les terrains, il a été constaté sur 2012, une dépréciation complémentaire sur les appartements pour **514 K€**

Par ailleurs, l'évolution des cours « RON/Euro » a pénalisé la filiale qui se finance exclusivement sur une base Euros. La perte de change comptabilisée sur l'exercice s'élève à **294 K€**

2.4 Comptes annuels de la société mère SA CIFE

Activité et résultat

Les comptes sociaux de **CIFE** font apparaître un chiffre d'affaires annuel de **1,3 M€** contre **1,1 M€** en 2011 qui se compose principalement de prestations administratives et de locations immobilières.

La société a dégagé un bénéfice net en 2012 de **5,4 M€** contre **7,5 M€** en 2011. Compte tenu de l'exposition en Roumanie, Il a également été provisionné **1,3 M€** en tranche 2012 sur les financements accordés à sa filiale **Jules Verne Immobiliare**, portant le provisionnement total à **9,8 M€**.

La trésorerie bancaire placée en produits OPCVM, certificats de dépôts, contrats de capitalisation et obligations a généré **1 786 K€** de résultats financiers (**2 164 K€** net de provisions) contre **1 805 K€** (**1 662 K€** net de provisions) en 2011.

La situation nette de la **SA CIFE** s'est appréciée de **3,9 M€** de par une mise en réserve significative du résultat 2011, combinée à une distribution de dividende en ligne avec les exercices précédents.

Le cash flow (résultat net retraité des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises) sur l'exercice est de **7,1 M€** contre **11,2 M€** en 2011.

Le volume net de trésorerie géré par la société mère s'élève à **62,0 M€** en diminution de **3,4 M€** sur l'exercice. La trésorerie provenant de l'activité pour **2,3 M€** a financé les rachats de participations sur les filiales pour **0,3 M€** les financements complémentaires accordés aux filiales et participations pour **1,3 M€** le versement net du dividende **CIFE** pour **1,4 M€** ainsi que le programme de rachat d'actions **CIFE** pour **2,7 M€**

Fin 2012 la société présente un endettement de **6 M€** vis-à-vis des établissements de crédit. Cette ligne de financement est à ce jour remplacée et génère un profit sur écart de taux.

Au 31 Décembre 2012, les dettes fournisseurs (hors factures non parvenues) s'élèvent à **65 K€** dont **65 K€** à échéance 30 jours et **0 K€** à échéance 60 jours. En 2011, les dettes fournisseurs (hors factures non parvenues) s'élevaient à **64 K€** dont **59 K€** à échéance 30 jours et **5 K€** à échéance 60 jours.

La situation financière est totalement saine puisque l'actif disponible couvre très largement le passif exigible de la société avec un solde positif de **57 M€** contre **55 M€** en 2011.

Informations à caractère fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Intégration fiscale

Le périmètre d'intégration est constitué de la **SA CIFE** et de la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**. En l'absence d'activité sur la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**, cette intégration fiscale n'a pas de caractère significatif.

Capital et autocontrôle

Le capital social de la **SA CIFE** s'établit à **24 M€** répartis en 1 200 000 actions de **20 €** chacune. Toutes les actions composant le capital social sont ordinaires, entièrement libérées et ne disposent d'aucune prérogative particulière. Par ailleurs, il n'existe pas à ce jour de plans d'options de souscription ou achat d'actions ni de plans d'attribution d'actions gratuites.

La **SA CIFE** a acquis en 2012, dans le cadre du programme d'achat de ses propres actions, 49 349 actions à un cours moyen de **54,99 €** Compte tenu des 64 193 actions détenues au 31 décembre 2011, la **SA CIFE** détenait en fin d'exercice **113 542 actions** représentant **9,46 %** du capital social.

La valeur au cours d'achat des actions détenues au 31 Décembre 2012 s'élève à **5 961 K€**, soit **52,50 €** par action, pour une valeur nominale de **2 271 K€** et une valeur boursière de **5 114 K€**. Une provision de **847 K€** a été passée dans les comptes sociaux.

Répartition du Capital	31/12/2012		31/12/2011	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
SAS Alfred de Musset	50,83	56,15	50,75	53,62
M. Daniel TARDY	4,88	5,39	4,88	5,16
M. Gérard TARDY	4,17	4,61	8,74	9,24
Auto détention	9,46	-	5,35	-
Salariés Groupe CIFE	4,02	4,44	2,09	2,20
Public	26,64	29,41	28,19	29,78
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

Informations boursières

L'action **CIFE** est cotée sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris (Compartiment C).

Le cours de bourse a baissé de 11,08 % en 2012 après une baisse de 14,86 % en 2011. L'action a terminé l'année à un cours de clôture de **45,04 €** contre **50,65 €** au 31 décembre 2011. En 2012, le cours de clôture le plus haut s'est établi à **55,01 €** contre **45,04 €** pour le cours de clôture le plus bas.

La valorisation boursière en fin d'exercice s'élève à **54,0 M€** contre **60,8 M€** un an plus tôt.

Les échanges d'actions ont représenté **0,57 %** du capital contre **1,32 %** en 2011.

2.5 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

Pour satisfaire à l'obligation des articles L 233-13 et L 225-100-3 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Structure du capital de la société

Le capital de notre société est détenu à plus de 50 % directement ou indirectement par la famille **TARDY**.

Liste de détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Il n'existe pas de titre comportant des prérogatives particulières.

Mécanisme de contrôle

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 31 Octobre 2009 entre les actionnaires de la SAS Alfred de Musset dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts. Ce pacte annule et remplace celui signé le 20 Décembre 2004. Il a été transmis à titre d'information à l'Autorité des Marchés Financiers. Ce pacte concernant **62,12 %** du capital social de la société ne contient pas de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition de titres.

Pouvoirs du Conseil d'Administration concernant le rachat d'actions

L'Assemblée délègue chaque année au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, aux dispositions du règlement 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive "*abus de marché*" n°2003/6/CE du 28 janvier 2003, et aux articles 24 1-1 à 241-7 du règlement général de l'AMF, à des rachats des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social.

Prise de participations

La **SA CIFE** n'a pas réalisé de prises de participations au cours de l'exercice 2012.

2.6 Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Faits significatifs

Néant

2.7 Perspectives 2013

Le Groupe **CIFE** débute l'année 2013 avec un carnet de commandes travaux d'environ **160 M€** au 1er Janvier 2013 représentant dorénavant un peu plus d'une année d'activité. Ce carnet est en hausse de **12 %** par rapport à la même époque de l'année dernière.

Ce carnet, en partie lié au décalage du démarrage de certains chantiers. Nous poursuivons de plus nos investissements pour faire croître notre activité en Ile de France, l'une des rares zones géographiques dans laquelle la perspective des travaux du "Grand Paris" donne des espoirs de croissance de notre activité importants, nous permet d'aborder 2013 sans avoir besoin de "prendre" des affaires à tout prix.

Nous demeurons cependant très attentifs à la notion de marge opérationnelle et à notre niveau de trésorerie, afin de préserver au maximum nos outils, notre niveau d'emploi et notre rentabilité.

3 - Informations en matière de recherche et de développement

ETPO est membre de **NOVABUILD**, cluster qui regroupe en Pays de la Loire les entreprises de la construction. Dans ce cadre, elle a été partenaire sur 2012 d'un projet de recherche collaboratifs retenu par le **Fonds Unique Interministériel (FUI)** :

DECID2 – Démonstrateur en composites intelligents à double diagnostic. Ce programme consiste à étudier les modes d'instrumentation et de surveillance en continu d'ouvrages en composites, donc avec des quantités faibles de matériaux. Il comprend en particulier dans sa dernière phase l'installation d'une passerelle en composites, instrumentée, sur le site du **Technocampus EMC2** et d'une passerelle sur le site de l'**IFFSTAR** à Bouguenais près de Nantes. Le programme s'est terminé en septembre 2012 par une présentation à l'**IFFSTAR**.

Au titre de 2012, **ETPO** a sollicité un Crédit Impôts Recherche, CIR, à hauteur de **105 K€** pour ce projet **DECID2** ainsi que pour :

- Le projet **DINAUSOR** qui a fait l'objet du dépôt d'un brevet,
- La conception d'un outil de réalisation des voiles d'un ouvrage cadre.

4 - Informations relatives aux Mandataires Sociaux

La liste des fonctions et mandats des administrateurs figure en annexe du présent rapport.

En 2012, le montant total des rémunérations brutes et jetons de présence versés à l'ensemble des six membres du Conseil d'administration de **CIFE** s'élève à **280 K€** dont **130 K€** versés par la société mère et **150 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se décomposent pour **262 K€** de salaires bruts et pour **18 K€** de jetons de présence.

L'Assemblée Générale du 10 Juin 2011 a fixé à **12 K€** la somme à allouer au titre de jetons de présence au conseil d'Administration de **CIFE** à compter de l'exercice 2011.

Compte tenu de l'augmentation du forfait social, il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 14 Juin 2013 de porter cette somme à **14 K€** à compter de l'exercice 2013.

La société n'accorde aucun avantage particulier (stock option, retraite chapeau, indemnité de départ) aux mandataires sociaux.

En 2012, les mandataires sociaux soumis à déclarations spontanées de leurs opérations sur titres **CIFE** ont effectué les opérations suivantes :

(en nombre de titres)	Nom des Administrateurs	Acquisition	Cession
	- Monsieur Olivier TARDY et personnes rattachées	1 754	-
	- SAS ALFRED de MUSSET	976	-

Le mandat d'Administrateur de Monsieur **Bernard THERET** arrive à expiration avec la présente Assemblée Générale. Monsieur **Bernard THERET** se représente à vos suffrages et nous vous demandons de bien vouloir lui renouveler votre confiance pour une période de six années.

4.1 Délégations données au Conseil d'administration

En dehors des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 15 Juin 2012, liées aux opérations de rachats d'actions et réduction de capital social, il n'existe aucune autre délégation en cours.

5 - Assemblée générale du 14 Juin 2013

Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes sociaux de **SA CIFE** et les comptes consolidés, l'affectation des résultats et la distribution de dividendes aux actionnaires, ainsi que l'approbation des opérations ressortant des conventions réglementées faisant l'objet du rapport spécial des Commissaires aux comptes.

• Affectation du résultat

- Le bénéfice net de l'exercice s'élevant à :	5 381 587,23 €
- Augmenté du report à nouveau précédent de :	4 471 521,86 €
- Formant un total de :	9 853 109,09 €

Sera réparti comme suit :

- Affectation à la réserve légale	- €
- Affectation à la réserve facultative	4 000 000,00 €
- Distribution aux 1 200 000 actions d'un dividende global de 1,35 € par action	1 620 000,00 €
- Prélèvement, pour être reportée à nouveau, de la somme de :	4 233 109,09 €

TOTAL **9 853 109,09 €**

En conséquence, le dividende net total est fixé à **1,35 Euros** par action. La date de paiement sera décidée par le Conseil d'Administration du 14 juin 2013 qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale.

Il est précisé, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts et bénéficiera aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Au cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (par action) :

Exercice 2009	Sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 500 000 €	1 200 000	1,25
Exercice 2010			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 560 000 €	1 200 000	1,30
Exercice 2011			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 596 000 €	1 200 000	1,33

Commissaires aux Comptes

Les mandats de la Société **RSM SECOVEC**, Commissaire aux Comptes titulaire et de son Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur **Jean-Michel PICAUD** arrivent à échéance à l'Assemblée 2013. Nous vous proposons de renouveler leurs mandats pour six exercices qui prendront donc fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui délibérera sur les comptes de l'exercice 2018.

Les mandats de la Société **KPMG SA**, Commissaire aux Comptes titulaire et de son Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur **Luc DUPAS**, arrivent à échéance à l'Assemblée 2013. Nous vous proposons de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la Société **ERNST & YOUNG ATLANTIQUE** et en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, la société **AUDITEX**, pour des mandats de six exercices qui prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui délibérera sur les comptes de l'exercice 2018.

Achat par la société de ses actions

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 15 Juin 2012 au Conseil d'administration de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, dans les conditions et limites définies par les articles L.225 - 212 et suivants du Code de Commerce et conformément au règlement n° 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003. Les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- Annuler ultérieurement des actions dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- Conserver des actions en vue de les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- Attribuer des options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du Groupe.
- Attribuer des actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce.

Les actions rachetées et conservées par CIFE seront privées de leur droit de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

L'autorisation d'acquisition est donnée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente Assemblée dans les conditions suivantes :

La part maximale que La Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises « CIFE » est susceptible d'acquérir est de **10 %** du nombre total des actions composant le capital social de la société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations le modifiant, soit à titre indicatif à ce jour, **120 000 actions**.

Le prix maximum de chaque action est fixé à **90,00 Euros** hors frais d'acquisition.

Sur la base des deux informations ci-dessus, l'investissement maximum théorique hors frais d'acquisition s'élève donc à **10 800 000 Euros**

Dans le cadre des précédents programmes de rachat d'actions, la **SA CIFE** a racheté en 2012, **49 349** de ses propres actions pour un volume de **2 714 K€** soit à un cours moyen de **54,99 Euros**. Sont intégrées dans ce nombre d'actions, **119** actions achetées à compter du 15 juin 2012 à un cours moyen de **50,00 Euros**

Réduction de capital par annulation d'actions propres détenues par la société

Il vous est proposé de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'annuler, sur ses seules décisions, dans la limite de 10 % du capital social au jour où le Conseil prend une décision d'annulation et par période de 24 mois, les actions acquises dans le cadre des autorisations données à la société d'acquérir ses propres actions, et de procéder à due concurrence à une réduction de capital social. Cette autorisation sera valable pendant 18 mois.

6 – Données sociales et environnementales

Ce premier rapport résulte de l'application des articles L.225-102-1, R.225-104 et R.225-105 du Code de Commerce. Il tend à répondre au décret d'application relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale. Il s'inspire du rapport RSE établi par la filiale principale **ETPO** et comprend trois parties :

- Responsabilité sociale
- Environnement
- Responsabilité sociétale

6.1 Responsabilité sociale

Le reporting social couvre la totalité du chiffre d'affaires consolidé.

6.1.1 Politique Générale

Faire vivre les valeurs de l'entreprise au quotidien, impliquer les salariés en permanence dans un projet partagé et le traduire en actions concrètes : ces engagements portés par l'entreprise sont aujourd'hui ceux de la Responsabilité Sociétale et ils s'inscrivent dans l'histoire humaine de notre entreprise. Aujourd'hui, notre responsabilité s'adapte aux demandes implicites ou explicites du personnel, en particulier sur la sécurité, la formation l'insertion.

Nous partageons cette attention avec les Institutions Représentatives du Personnel dans le cadre d'un dialogue permanent, loyal, positif.

6.1.2 Emploi

a) Effectifs

Présent en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer, le Groupe emploie **626** collaborateurs à fin 2012, effectif stable par rapport aux exercices précédents.

Répartition de l'effectif par zone géographique	2012	%	2011	Var. %
France	522	84	531	- 1,7
DOM	102	16	94	+ 8,5
Monde	2	NS	2	-
Total	626	100	627	- 0,1

A fin 2012, l'effectif global est composé de 21 % de cadres, 20 % d'Etam et 59 % de Compagnons. Ces proportions sont stables par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Répartition de l'effectif par catégorie	2012	%	2011	Var. %
- Cadres	133	21	128	+ 3,9
- ETAM	127	20	121	+ 4,9
- Compagnons	366	59	378	- 3,2
Total	626	100	627	- 0,1

Répartition de l'effectif par sexe	2012	%	2011	Var. %
- Hommes	571	91	575	- 0,7
- Femmes	55	9	52	+ 5,7
Total	626	100	627	- 0,1

Répartition de l'effectif féminin	Cadres	ETAM	Compagnons	2012	2011
- Femmes	9	44	2	55	52
- En % du total catégories	6,7 %	33,0 %	NS	9 %	8 %

Répartition de l'effectif par âge	2012	%	2011	Var. %
- 25 ans	50	8	56	- 0,1
- 25 à 34 ans	145	23	144	0,0
- 35 à 44 ans	161	26	171	- 5,8
- 45 à 54 ans	177	28	170	+ 4,1
- Au dessus de 55 ans	93	15	86	+ 8,1
Total	626	100	627	- 0,1

b) Taux de rotation du personnel - Recrutement – Départs

Le taux de rotation du personnel est stable et s'établit à **11 %** en 2012. Le Groupe a recruté sur l'année **68** nouveaux collaborateurs (dont 43 en CDI) contre 62 (dont 55 en CDI) sur l'exercice précédent.

Les départs se sont élevés à **69** collaborateurs contre 72 sur l'exercice précédent et sont justifiés ci-dessous.

Départs par métier	2012	%	2011	Var. %
- Fins normales de contrat ⁽¹⁾	36	53	27	+ 33,3
- Démissions	10	14	13	- 23,0
- Licenciements économiques	1	1	-	-
- Autres licenciements	9	13	19	+ 52,6
- Autres	13	19	13	-
Total	69	100	72	- 4,1

(1) Fins de CDD, fins de chantiers, retraites

c) Nature des contrats de travail

La part des emplois durables est stable à **96 %** ; sur un effectif de 626 collaborateurs, 601 personnes disposent d'un CDI.

Par ailleurs, le Groupe en 2012, a eu recours via l'intérim à **204 personnes** (en équivalent temps plein) contre 194 en 2011.

6.1.3 Organisation du temps de travail

a) Heures travaillées – Heures supplémentaires

Dans le Groupe, le travail est organisé dans le cadre des durées légales ou conventionnelles.

En 2012, le nombre total d'heures travaillées qui est stable par rapport à 2011 s'élève à un peu plus d'**1 million d'heures**. Les heures supplémentaires ont représenté environ **5 %** du total des heures travaillées comme en 2011.

Organisation du temps de travail	Cadres	ETAM	Compagnons	2012	2011
- Heures totales travaillées	252 649	217 707	568 333	1 038 689	1 055 634
- Dont heures supplémentaires	963	10 790	36 380	48 133	46 022

b) Absences

12 389 journées calendaires ont été comptabilisées en jours d'absence cette année dont 7 156 journées pour maladies non professionnelles.

Répartition des jours d'absence par motif	2012	%	2011	Var. %
- Maladies non professionnelles	7 156	58	5 929	+ 20,7
- Accidents du travail	1 602	13	1 573	+ 1,9
- Accidents de trajet	106	1	365	- 71,0
- Maladies professionnelles	1 457	12	1 478	- 1,4
- Maternité/paternité	649	5	308	+ 110,8
- Chômage partiel - Intempéries	1 188	10	467	+ 154,3
- Autres	231	2	97	+ 138,1
Total	12 389	100	10 217	21,3

6.1.4 Rémunérations – Charges sociales

a) Rémunérations et charges sociales

Les charges de personnel comprenant les rémunérations brutes, la participation légale et les intéressements s'élèvent à **30,9 M€** contre 31,6 M€ en 2011, soit en diminution de 2,4 %. Elles représentent **21,1 %** du chiffre d'affaires contre 24,1 % en 2011.

Le taux moyen de charges sociales sur les rémunérations brutes s'élève à **39 %** contre 38 % en 2011.

Rémunérations moyennes (en K€)	2012	2011
- Cadres	54	57
- ETAM	31	32
- Compagnons	26	25
- Groupe CIFE	33	33
- Hommes	33	33
- Femmes	27	23

b) Avantages sociaux

Fin 2012, **69 %** des collaborateurs du Groupe sont couverts par des accords de participation et/ou d'intéressement.

Au total, le Groupe a versé en 2012 au titre d'intéressement et de participation **162 K€** contre 545 K€ en 2011.

6.1.5 Relations sociales et accords collectifs

21 Collaborateurs dans le Groupe contre 28 en 2011 détiennent un mandat de représentant du personnel. 3 nouveaux accords collectifs ont été signés cette année contre 5 l'année dernière.

6.1.6 Santé et sécurité

Sur les chantiers par nature évolutifs, la mise en œuvre des moyens de prévention change sans cesse et des situations dangereuses apparaissent constamment. Statistiquement, chaque compagnon risque un accident avec arrêt en moyenne tous les 7,5 ans. Conscients de cette problématique, la santé-sécurité au travail est une de nos préoccupations majeures.

En 2010, la filiale principale ETPO s'est engagée dans une démarche de prévention santé-sécurité en s'appuyant sur la norme OHSAS 18 001. Animée par une chargée de la sécurité recrutée dans ce but, la démarche implique fortement le management et se décline à tous les échelons de l'entreprise au travers d'actions multiples adaptées aux différents métiers. Elle s'étend également aux sous-traitants, fournisseurs et aux entreprises de travail temporaire, via notamment les clauses sécurités introduites dans les contrats ou commandes. En capitalisant nos savoirs et nos bonnes pratiques, cet outil nous permet d'améliorer la préparation de nos chantiers, nos méthodes de travail et de faire évoluer nos comportements sur le terrain afin d'acquérir une meilleure culture sécurité dont nous espérons une amélioration de nos résultats en la matière.

Accidents du travail arrêté	2012	2011	Var. %
- Taux de fréquence avec arrêt	56	38	+ 47,3
- Taux de gravité	1,54	1,49	+ 3,3

En 2012, le nombre de jours d'absence pour maladies professionnelles dans le Groupe s'est élevé à **1 457 jours** (12 % du nombre total de jours d'absence) contre 1 478 jours en 2011 (14 % du nombre total de jours d'absence).

Absences pour maladies professionnelles	2012	2011	Var. %
- Taux de fréquence pour maladies professionnelles	8,66	7,58	+ 14,2
- Taux de gravité	1,40	1,40	-

6.1.7 Formation

Le plan de formation de l'entreprise est mis en place annuellement à partir des entretiens individuels des salariés, des besoins et orientations générales des agences et services.

Le budget formation, très supérieur au niveau obligatoire en vigueur, témoigne de la volonté de l'entreprise d'investir dans la formation et la valorisation de ses salariés. Cet effort de formation est maintenu.

L'entreprise investit aussi dans la formation en alternance.

La répartition des actions de formation par domaines et catégories montre l'importance des techniques métiers les liant à la sécurité et en veillant à équilibrer ses actions selon la classification du salarié.

En 2012, **53 %** des collaborateurs du Groupe a suivi au moins une formation dans l'année. 12 669 heures de formation ont été dispensées contre 12 369 en 2011 suivant la répartition ci-dessous.

Evolution et répartition des heures de formation	Cadres	ETAM	Compagnons	2012	%	2011	Var. %
Formation métier technique	326	205	2 589	3 120	25	2 487	+ 25,4
Hygiène et sécurité	597	600	2 262	3 459	27	3 777	- 8,4
Environnement	126	98	28	252	2	84	NS
Management, langue, administration	1 374	304	160	1 838	14	1 573	+ 16,9
Autres (alternance)	-	2 929	1 078	4 000	32	4 448	- 10,0
Total	2 423	4 136	6 110	12 669	100	12 369	+ 2,4

6.1.8 Diversité et égalité des chances

L'insertion est une notion importante de notre activité et se traduit de différentes façons :

- Au titre du handicap, Le Groupe emploie 24 personnes en 2012 (29 personnes en 2011), ce qui représente environ 5 % de l'effectif global.
- Par l'accueil régulier de stagiaires (71 personnes en 2012, 82 personnes en 2011).
- Par des contrats d'apprentissage (4 personnes en 2010, 3 personnes en 2009).
- Par les heures d'insertion proprement dites avec la volonté de participer à une démarche pérenne.

La politique de recrutement et de promotion interne au sein de notre Groupe repose sur le seul principe de la compétence. En particulier, il n'y a ni discrimination positive ni discrimination négative vis-à-vis des femmes.

ETPO est membre de deux GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'insertion et la Qualification) sur Nantes et Dol de Bretagne.

6.2 Environnement

Le reporting environnemental couvre 46 % du chiffre d'affaires consolidé et se limite à la filiale ETPO.

6.2.1 Politique générale

La prise en compte de l'environnement dans nos activités fait partie de nos préoccupations quotidiennes. Que le chantier soit situé en centre-ville, en zone industrielle ou en pleine nature, nous sommes toujours en contact avec l'environnement. Nos efforts pour minimiser nos impacts sont donc permanents.

Dans l'inconscient collectif, les nuisances associées aux chantiers sont nombreuses et connues : bruit, poussières, souillures de chaussées, gêne de la circulation, rangement de chantier très aléatoire, dommages occasionnés aux arbres et cours d'eau etc.

Les principales nuisances potentielles de nos activités concernent le bruit, l'eau, les paysages et la biodiversité, les déchets et les émissions de CO².

6.2.2 Certifications environnementales

Outre la certification nucléaire **EDF CAS1** et la certification **MASE** précitées au paragraphe 2.8, **ETPO** s'est vue reconduire en 2011 ses certifications **ISO 9001** pour la qualité et **ISO 14001** pour l'environnement et a obtenu fin 2011 la certification **OHSAS 18001** en matière de santé-sécurité.

ETPO fait donc partie maintenant des 646 entreprises (dont 150 entreprises dans les métiers de la construction) certifiées Qualité-Sécurité-Environnement - QSE en France par l'AFAQ.

Notre filiale martiniquaise **COMBAT** a quant à elle été certifiée en 2011 par l'AFAQ **ISO 9001** pour la qualité et **ISO 14001** pour l'environnement.

6.2.3 Reconnaissance et prix

ETPO a gagné en décembre 2011 deux prix nationaux de la Construction organisés par **Le Moniteur**, la revue de référence de toute la profession : le **Prix National** dans la **catégorie Travaux publics** et le **Prix National** de la meilleure **Performance Environnementale**.

6.2.4 Autres démarches

Enfin, dans le cadre de ses placements de trésorerie, la **SA CIFE** dispose d'un encours de contrats de capitalisation de **8,4 M€** (soit plus de 11 % de notre trésorerie nette consolidée) qui sont gérés par l'émetteur dans le respect des normes ISR (Investissement Socialement Responsable).

6.2.5 Préservation des ressources

• Ressources et énergies

- La protection des cours d'eau, des zones humides ou des nappes phréatiques est systématiquement prise en compte dans nos activités. Que cela découle des nombreuses exigences liées aux lois sur l'eau auxquelles nos ouvrages sont régulièrement soumis, ou pour prévenir une pollution accidentelle, tous nos chantiers sont mobilisés. Cette mobilisation se traduit par exemple :

- Par la mise en place de rétention sous les cuves à fuel et les fûts d'huile de décoffrage,
- Par la prise en compte du stockage des produits chimiques utilisés sur les chantiers,
- Par la mise en place de bassins de décantation sur les eaux pluviales,
- Par des entretiens préventifs, réguliers de tous les matériels, effectués en dehors des zones sensibles,
- Par la mise à disposition de kits anti-pollution.

Consommation ressources et énergies chez ETPO	2012	En unités ⁽¹⁾	2011	En unités ⁽¹⁾	2010	En unités ⁽¹⁾
- Eau en m ³⁽²⁾	8 592	123	2 311	36	6 914	93
- Electricité en Mw/h	1 173	17	1 098	17	1 114	15
- Gaz en m ³	19 459	278	19 733	304	19 389	262
- Fuel en m ³	193	3	131	2	192	3

(1) Pour 1 M€ de chiffres d'affaires d'ETPO

(2) La consommation d'eau peut être très fluctuante car elle dépend directement de la typologie d'affaires produites au cours de l'exercice

• Nuisances sonores

Nous nous efforçons, principalement en zone urbaine avec une proximité du voisinage de minimiser les nuisances sonores issues de nos chantiers en faisant évoluer nos méthodes de travail, avec par exemple :

- Utilisation des bétons auto-plaçants afin de supprimer les bruits liés à la vibration du béton.
- Limitation du recours à l'utilisation de moteurs thermiques au profit de moteurs électriques, comme par exemple l'abandon si possible des groupes électrogènes au profit de raccordements au réseau électrique.
- Les commandes aux grutiers se font par talkies walkies.

• Les Déchets

Le tri et la valorisation des déchets constituent une part importante dans nos problématiques quotidiennes.

D'importants progrès ont été réalisés pour optimiser le tri des déchets. Pour cela il faut investir dans du matériel, passer du temps à sensibiliser et nouer des partenariats avec des prestataires déchets pour faire avancer les choses.

Sur les chantiers, nous avons par exemple investi dans des bennes roulantes pouvant être manutentionnées à la grue. Ces petites bennes sont placées à proximité des postes de travail (qui par nature évoluent dans le temps et dans l'espace en fonction de l'avancement du chantier).

Le constat est visible et simple : quand on donne les moyens au personnel de chantier de bien faire le tri, les résultats suivent !

Nous constatons que le tri et la valorisation sont en progressions constantes. Aujourd'hui, nous arrivons à un taux de valorisation DIB (déchets industriels banals), hors déchets dangereux et déchets inertes, de 80 %.

Ce résultat global cache cependant une réalité terrain plus contrastée.

En effet le résultat du tri dépend des équipes chantiers. Nous avons réussi à former et sensibiliser notre personnel, mais nous devons faire plus pour accompagner l'ensemble du personnel du chantier (cotraitants, sous-traitants).

De plus, en fonction des filières de traitement mises en place par le prestataire déchets, les taux de valorisation des déchets peuvent varier de manière importante, jusqu'à 100 %.

Recyclage et revalorisation des déchets chez ETPO	2012	2011	2010
- Déchets en tonnes	2 234	4 188	2 935
- Valorisation DIB en %	80 %	55 %	59 %

• Les Emissions de CO2

En 2010, **ETPO** a réalisé son bilan carbone suivant le référentiel ADEME pour tous ses sites et toutes ses activités. Sur la base de ce bilan carbone, il ressort que la production propre de **ETPO** (scope1 et scope2) représente **3%** des émissions totales de CO2 nécessaires à la construction d'un ouvrage.

Par ailleurs, **ETPO** a défini un plan d'action visant à réduire ses émissions directes d'équivalent CO2 de 15 % à l'horizon 2015. Ce plan est en cours de réalisation et le bilan carbone de tous les chantiers d'**ETPO** de plus de 6 mois est réalisé.

• Les Paysages et la Biodiversité

Que ce soit en pleine nature ou en zone urbaine, un chantier a un impact important sur le paysage et perturbe l'écosystème en place avec de potentielles atteintes aux espèces animales et végétales les plus fragiles existantes sur les sites d'implantation de nos ouvrages.

Nos chantiers sont le plus souvent soumis à un cahier des charges important dans lequel le volet environnemental est de plus en plus exigeant.

6.3 Responsabilité sociétale - RSE

ETPO s'est engagée résolument depuis 2008 dans une démarche RSE.

6.3.1 Démarche générale

Elle est basée sur :

• La volonté du dirigeant

Le BTP est un secteur d'activité économique très important pour nos compatriotes et leur mode de vie ; il recouvre l'habitat, l'urbanisme, les infrastructures de déplacement, le transport de l'énergie, le traitement des eaux et des déchets.

Il est donc le premier concerné et impacté par l'évolution des aspirations de nos concitoyens et des politiques publiques sur le développement durable.

Par ailleurs, les attentes des salariés vis-à-vis du travail et donc de leurs entreprises ont également beaucoup évolué.

Déployer une politique RSE s'est en conséquence imposé comme un acte essentiel de pérennité pour **ETPO**, à la fois vis-à-vis de ses clients et parties prenantes extérieures en général, et aussi vis-à-vis de son personnel.

• L'expression des salariés

La responsabilité sociétale possède des spécificités que l'on ne retrouve pas de la même manière dans les autres systèmes de management : c'est un concept qui n'est pas facile à appréhender, plus difficile à expliquer que l'assurance qualité, le respect des normes environnementales ou les consignes de sécurité. Pour ces trois exemples, ce sont des règles précises à respecter. Il en va tout autrement pour la RSE. Chacun doit analyser les conséquences économiques, sociales et environnementales de ses décisions et nos écosystèmes sont différents d'un chantier à l'autre, la situation économique de l'entreprise évolue avec le temps : la même question n'entraînera pas la même réponse suivant les différents contextes. C'est donc un nouveau mode de réflexion qu'il faut acquérir. C'est pour cela que notre filiale principale **ETPO** a fait le choix de la pédagogie, qui prendra plus de temps et génère plus de contraintes, mais qui à terme entraînera l'adhésion de chacun.

• Un référentiel structuré

Nous avons mis en œuvre un réel système de management de la RSE prenant en compte chaque activité et chaque composante d'**ETPO**.

Nous avons par la suite défini une stratégie se basant sur la culture de l'entreprise : la confiance, l'autonomie des équipes terrain, une exigence de loyauté.

6.3.2 Reconnaissance et prix

Sur la base d'un diagnostic RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) réalisé en 2007, **ETPO** s'est engagée à partir de 2008 dans une démarche RSE – Développement Durable. Dans le cadre de cette démarche, plusieurs actions ont été engagées et sont désormais répertoriées sur le site Intranet de la société. A compter de 2010, tous les chantiers d'**ETPO** de plus de 6 mois respectent des engagements RSE adaptés à chaque chantier et en 2012 ce sera tous les chantiers.

Grâce à ces démarches, la **FNTF** a attribué à **ETPO** la «**Reconnaissance du parcours RSE 2010**», reconnaissance qui n'a été attribuée qu'à deux entreprises.

6.3.3 Contribution à l'emploi, à l'insertion professionnelle et au développement régional

Nos activités exigent de fortes ressources humaines et ont des impacts très importants en termes d'emploi. Le Groupe privilégie le recours à l'emploi local.

Par ailleurs, et comme indiqué au paragraphe 6.1.8., **ETPO** pratique largement l'insertion dans ses activités et est membre de deux GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'insertion et la Qualification) sur Nantes et Dol de Bretagne.

Enfin, nos activités de construction participent directement au développement des territoires sur lesquels nous évoluons.

6.3.4 Relations aux parties prenantes

Toujours dans le cadre de nos activités de constructeur et/ou de concepteur-constructeur, nous développons de plus en plus nos relations avec nos parties prenantes en leur assurant par exemple le maintien de nos certifications, l'animation à tous les niveaux d'une politique RSE ou la mise en œuvre progressive d'une politique d'achat responsable.

En 2006, **ETPO** a été la première entreprise privée à signer un plan de mobilité avec Nantes Métropole visant les transports alternatifs. Depuis, différentes actions ont été menées au sein de l'entreprise pour développer cette thématique.

ETPO fait partie d'un club de dirigeants d'entreprises, **Dirigeants Responsables de l'Ouest – DRO** – qui regroupe des dirigeants d'entreprises régionales ayant décidé de mettre la RSE au cœur de leur stratégie d'entreprise.

6.3.5 Fournisseurs et sous-traitants

Nos achats représentent **75 %** du chiffre d'affaires du Groupe et se décomposent pour **82,5 M€** d'achats de matières premières et pour **27,1 M€** d'achats de services extérieurs. Nous poursuivons des relations durables avec nos fournisseurs et sous-traitants et développons en interne la mise en œuvre progressive d'une politique d'achat responsable. Cette politique d'achat relève donc en premier lieu de l'activité de l'entreprise qui peut dans certains cas y associer ses partenaires et clients.

En 2011, la société **ETPO** avait participé aux **Rencontres de la Commande publique responsable** à Nantes.

6.3.6 Loyauté des pratiques et droits humains

En 2012, **ETPO** a adhéré au programme Global Compact et applique Les Dix Principes du programme tiré des instruments ci-après :

- Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ;
- Convention des Nations Unies contre la corruption.

En 2012, aucun litige ou controverse n'a été identifié sur ce thème.

Le Conseil d'Administration

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU 31 DECEMBRE 2012

NOM	SOCIETE	FONCTION
Monsieur Daniel TARDY Né le 17 Février 1934 Date Entrée au CA CIFE: 18 Juin 1971 Date Échéance du mandat : Juin 2015	SA CIFE	Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
	SA ETPO	Administrateur Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
	SAS ALFRED DE MUSSET	Président
	SCI Alindez	Gérant
	SRL J. VERNE IMOBILIARE	Administrateur
	FWE Co, Inc	Président
	Rural Living, Inc	Président
	FW Fund Co, Inc	Président
Monsieur Bernard THERET Né le 25 Septembre 1949 Date Entrée au CA CIFE: 16 Juin 1989 Date Échéance du mandat : Juin 2013	SA CIFE	Administrateur Directeur Général Délégué
	SA ETPO	Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
	SAS OCEANIC PROMOTION	Président
	SAS PICO OI	Président
	SAS ETPO GUADELOUPE	Président
	SAS BRITTON	Président
	SAS SOMARE	Président
	SAS SOVEBAT	Président
	SAS NEGRI	Président
	SRL J. VERNE IMOBILIARE	Président du Conseil d'Administration
	SARL SEMAT	Co-Gérant
	SARL ETPO MARTINIQUE	Gérant
	SARL ETPO REUNION	Co-Gérant
	SARL ECG	Gérant
	SCI 391, avenue du Général Leclerc	Liquidateur
SCCV des SABLONS	Représentant permanent de la SA ETPO	
Monsieur Olivier TARDY Né le 29 Juillet 1960 Date Entrée au CA CIFE: 17 Juin 1994 Date Échéance du mandat : Juin 2018	SA CIFE	Administrateur Directeur Général Délégué
	SA ETPO	Administrateur
	SAS EMBREGOUR	Président
Monsieur Jean BRUDER Né le 01 Septembre 1960 Date Entrée au CA CIFE: 16 Janvier 2002 Date Échéance du mandat : Juin 2016	SA CIFE	Administrateur
	SARL EIBTP	Gérant
Madame Nicole DURIEUX Née le 22 Novembre 1963 Date Entrée au CA CIFE: 08 Avril 2002 Date Échéance du mandat : Juin 2015	SA CIFE	Administrateur
	SA Garage de la Trinité	Administrateur
Madame Cécile JANICOT Née le 18 Aout 1975 Date Entrée au CA CIFE : 13 Juin 2008	SA CIFE	Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
SAS ALFRED DE MUSSET Siren 352403364 RCS PARIS Date Entrée au CA CIFE: 24 Juin 2005 en remplacement d'INGEBAT, démissionnaire Date Échéance du mandat : Juin 2016	SA CIFE	Administrateur, Représentée par Madame Cécile JANICOT
	SA ETPO	Administrateur, Représentée par Monsieur Daniel TARDY

Tableau établi suivant Informations reçues par les administrateurs

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES
QUI SERA SOUMIS A L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 14 JUIN 2013**

Le présent descriptif a pour objet, en application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Générale de l'AMF, de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat par la **Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises « CIFE »**, de ses propres actions qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires convoquée le 14 Juin 2013.

1) Titres concernés

Les titres concernés par le programme de rachat 2013/2014 sont les actions CIFE admises aux négociations dans le compartiment **C** du marché réglementé de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN n° **FR 00000 66219**.

Le capital social de la société est composé de **1 200 000 actions** de 20 €uros de nominal. CIFE détient à ce jour **113 542** actions ordinaires de 20 €uros de valeur nominale représentant **9,46 %** de son capital social.

La société ne dispose pas à ce jour de contrat de liquidité.

2) Objectifs du programme de rachat

Les objectifs poursuivis par la Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises « CIFE » dans le cadre de ce programme de rachat d'actions sont les suivants :

- Annuler ultérieurement des actions dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- Conserver des actions en vue de les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- Attribuer des options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du Groupe.
- Attribuer des actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce.

Les actions rachetées et conservées par CIFE seront privées de leur droit de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

Dans le respect des dispositions réglementaires concernées, dont celles de publicité boursière, elle se réserve en outre la possibilité de procéder aux réallocations permises des actions rachetées en vue de l'un des objectifs du programme à un ou plusieurs de ses autres objectifs, ou bien de procéder à leur cession sur le marché ou hors marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante.

3) Cadre Juridique

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L 225-210 à L 225-212 du Code de commerce et sera soumis le 14 Juin 2013 à l'Assemblée Générale des actionnaires de CIFE statuant aux conditions de quorum et de majorités des assemblées générales ordinaires (5^{ème} résolution ayant pour objet l'approbation du programme de rachat d'actions propres) et extraordinaires (12^{ème} résolution ayant pour objet la réduction du capital social par annulation d'actions propres).

4) Modalités

a - Part maximale du capital pouvant être acquise et montant maximal payable par la Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises « CIFE ».

La part maximale que La Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises « CIFE » est susceptible d'acquérir est de **10 %** du nombre total des actions composant le capital social de la société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations le modifiant, soit à titre indicatif à ce jour, **120 000 actions**.

Le prix maximum de chaque action est fixé à **90,00 Euros** hors frais d'acquisition.

Sur la base des deux informations ci-dessus, l'investissement maximum théorique hors frais d'acquisition s'élève donc à **10 800 000 Euros**

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserve et attribution de titres gratuits ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

b – Modalités de rachat

L'achat des actions ainsi que la conservation, la cession ou le transfert des actions ainsi achetées pourront, selon le cas, être effectués, en une ou plusieurs fois, à tout moment sauf en période d'offre publique d'achat, par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, notamment par voie d'acquisition ou de cession de bloc, ou par recours à des instruments financiers dérivés et à des bons, dans le respect de la réglementation en vigueur.

5) Durée du Programme de Rachat d'actions et Annulation d'actions

Ce programme de rachat pourra être réalisé pendant une durée de 18 mois à compter de l'approbation de la 5^{ème} résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 14 Juin 2013, soit jusqu'au 13 Décembre 2013.

Conformément au 4^{ème} alinéa de l'article L 225-209 du code de commerce, les actions acquises ne pourront être annulées que dans la limite de 10 % du capital par périodes glissantes successives de 24 mois.

6) Publication

Ce rapport a été transmis à l'AMF et est également disponible sur le site internet de la société www.infe.fr.

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL
PAR ANNULATION D' ACTIONS – RESOLUTION N°12**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les Commissaires aux Comptes

Nantes, le 26 avril 2013

Orvault, le 26 avril 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle Interne

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de Commerce, le présent rapport du président du Conseil d'administration de CIFE a pour objet de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration,
- des éventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général,
- des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe,
- des règles et principes arrêtés pour les rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux.

Ce rapport est établi par le président en liaison avec le secrétaire général de la société et a été approuvé par le conseil d'administration du 16 avril 2013.

A) Gouvernement d'entreprise

1 – MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

• **PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

La **CIFE** est dirigée par son président-directeur-général, Monsieur **Daniel TARDY** depuis le 21 Juin 1974.

Le conseil d'administration du 15 juin 2012 en deuxième séance, après en avoir délibéré a confirmé à l'unanimité sa décision du 14 Juin 2002 selon laquelle la Direction Générale de la Société est assurée, sous sa responsabilité, par le Président du Conseil d'Administration. Cette option est prise pour la durée effective du mandat de Président du Conseil d'Administration.

Le conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du directeur général. Le président directeur général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance, au nom de la société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers et assure le pilotage opérationnel du groupe.

Le Président a été réélu par le conseil d'administration du 15 Juin 2012 pour une durée qui expirera à la date du conseil qui suivra l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice annuel 2012.

Le mandat d'administrateur de Monsieur **Daniel TARDY** a été renouvelé le 08 Juin 2009 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

• **DIRECTION GENERALE**

Le Président est assisté régulièrement en fonction des besoins par un ou plusieurs administrateurs ayant le titre de directeur général délégué, ce dernier disposant des mêmes pouvoirs que le Président.

Les deux directeurs généraux délégués sont :

Monsieur **Bernard THERET**, Directeur Général Délégué, depuis le 16 juin 1989

Le mandat d'administrateur de Monsieur **Bernard THERET** a été renouvelé le 8 Juin 2007 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Monsieur **Olivier TARDY**, Directeur Général Délégué, depuis le 27 novembre 2012.

Le mandat d'administrateur de Monsieur **Olivier TARDY** a été renouvelé le 15 Juin 2012 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

Les mandats des directeurs généraux délégués expireront à la date du conseil qui suivra l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice annuel 2012.

2 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration de la **CIFE** est composé de six administrateurs nommés pour six ans, comprenant une seule personne morale : la société **SAS ALFRED DE MUSSET**.

Le Conseil d'Administration est composé pour 66,6 % d'hommes et pour 33,4 % de femmes.

Au 31 Décembre 2012, la moyenne d'âge des Administrateurs se situe à 55 ans et l'ancienneté moyenne au sein du Conseil à 20 ans.

2.2 Membres du Conseil d'Administration

En complément des 3 membres ci-dessus assurant des fonctions de Direction Générale, les 3 autres membres du Conseil sont :

Monsieur **Jean BRUDER**,

Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean BRUDER a été renouvelé le 11 Juin 2010 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Madame **Nicole DURIEUX**,

Le mandat d'administrateur de Madame Nicole DURIEUX a été renouvelé le 08 Juin 2009 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

SAS ALFRED DE MUSSET, représentée par Madame **Cécile JANICOT**,

Le mandat d'administrateur de la SAS ALFRED DE MUSSET a été renouvelé le 11 Juin 2010 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

2.3 Autres mandats sociaux des membres du Conseil d'Administration au 31 Décembre 2012

La liste des mandats est présentée en annexe du rapport de gestion.

2.4 Actions détenues par les mandataires

Chaque Administrateur doit détenir au minimum 120 actions de la société au nominatif.

Les actions détenues par les mandataires sociaux sont essentiellement inscrites au nominatif.

Au 31 Décembre 2012, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration représentaient 59,32 % du capital et 65.52 % des droits de vote.

2.5 Administrateurs indépendants

Depuis le décès de Monsieur **Philippe GIFFARD** en 2008, il n'y a pas d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration.

2.6 Gouvernement d'entreprises, Comité, Règlement Intérieur

Il n'existe pas de règlement intérieur organisant le fonctionnement du Conseil qui est régi par les dispositions statutaires et légales.

Le Conseil n'a pas créé en son sein de comité spécifique, par conséquent il remplit les fonctions du comité d'audit telles que définies par l'article L 823-19 du Code de commerce.

2.7 Condition de Préparation et D'Organisation des Travaux du Conseil d'Administration

2.7.1 Compétence du Conseil d'Administration

Outre les prérogatives que tient le Conseil d'Administration de la loi, le Conseil détermine les stratégies et les orientations de l'activité du Groupe et en contrôle la mise en œuvre.

2.7.2 Fréquence des Réunions

Le Conseil se réunit au moins quatre fois dans l'année à des dates convenues à l'avance lors du Conseil d'Octobre.

En 2012, le conseil s'est réuni 7 fois. Toutes les séances du Conseil ont été présidées par le Président (en cas d'empêchement, elles le seraient par un Administrateur délégué par le Conseil).

Le taux de présence physique des Administrateurs s'est élevé en 2012 à 85.71 %, contre 100% sur l'exercice précédent.

Dans le courant de l'exercice 2012, le Conseil, qui a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 et ceux au 30 Juin 2012, a notamment procédé à l'examen régulier de la situation financière du Groupe et de l'activité de ses filiales. Il a également examiné l'évolution du capital social et mis en place la politique de rachat d'actions propres.

Il a également débattu sur le suivi des affaires significatives et sur la stratégie d'évolution du Groupe.

2.7.3 Convocation des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes

Les Administrateurs sont convoqués systématiquement par lettre personnelle. En cas d'extrême urgence, la convocation serait adressée par le moyen le plus rapide et le plus approprié.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués par lettre recommandée avec avis de réception, tant aux réunions qui arrêtent les comptes annuels qu'à celles qui statuent sur les comptes intermédiaires. Ils sont également convoqués à l'Assemblée Générale annuelle.

Par ailleurs, les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont décrites au §6 des statuts de la société.

2.7.4 Tenue des Réunions

Les réunions des Conseils d'Administration se déroulent au siège social à PARIS ou au siège administratif à NANTES.

2.7.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués pour approbation à tous les administrateurs. Le Président a fourni aux Administrateurs les informations leur permettant d'exercer pleinement leur mission. Chaque Administrateur reçoit et peut se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le secrétariat du Conseil est assuré par le secrétaire du Conseil d'administration qui est le secrétaire général de la société.

3 – PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS

3.1 – Code de référence

La Société **CIFE** a indiqué le 30 Décembre 2008 qu'elle avait pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 Octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Elle considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche générale de gouvernement d'entreprises de notre entreprise. En conséquence, en application de la Loi du 3 Juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 Juin 2006, le code AFEP/MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère par principe la société pour l'élaboration du présent rapport. Le code AFEP/MEDEF est consultable sur le site internet du Medef (www.medef.com).

3.2 – Rémunérations et avantages accordés

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux sont déterminés et approuvés par le Conseil d'administration.

Il n'existe pas d'engagement de rémunération à raison de la prise ou de la cessation de fonction des mandataires sociaux.

Aucun système de retraite complémentaire n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Les informations concernant les rémunérations sont précisées dans le rapport de gestion au § 4.

3.3 – Jetons de présence

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 Juin 2011 a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à **12 000 Euros** à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2011.

Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 14 Juin 2013 de porter cette somme à **14 000 Euros** à compter de l'exercice ouvert le 01^{er} janvier 2013.

Afin de se conformer aux usages en vigueur et aux différents codes de gouvernance, Le Président a proposé au Conseil du 27 novembre 2012 de faire évoluer les modalités de répartition en intégrant le paramètre d'assiduité (présence physique) des Administrateurs aux séances du Conseil d'Administration. Après échanges de vues sur l'ensemble de ces modalités, le Conseil d'Administration a approuvé intégralement les modalités suivantes :

- Détermination du montant maximum attribué par Administrateur lors de la dernière séance du Conseil d'Administration de l'année,
- La part fixe du jeton de présence sera équivalente à 50 % du montant maximum défini en point 1,
- La part variable du jeton de présence sera équivalente à 50 % du montant maximum défini en point 1 sur lequel sera appliqué le taux d'assiduité de l'Administrateur aux séances du Conseil d'Administration de l'année,
- Le versement se fera dans les jours qui suivront le dernier conseil de l'année et au plus tard le 31 Décembre de l'exercice.

Le Président perçoit une allocation complémentaire qui est déterminée selon les mêmes modalités que celles du jeton de présence des Administrateurs.

4 – MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale sont décrites à l'article 21 des statuts, reproduit ci-après :

Article 21 - Assemblées d'Actionnaires

« Les Assemblées d'Actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la Loi.

Les réunions ont lieu au Siège Social ou en tout autre lieu en France métropolitaine, suivant les indications figurant dans les avis de convocation.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés selon la décision qui est prise à cet égard par le bureau de l'Assemblée :

- soit par mains levées,
- soit par assis et levés,
- soit par appel nominal.

Toutefois, le scrutin secret peut être réclamé :

- soit par le Conseil d'Administration
- soit par les Actionnaires représentant au moins le quart du Capital et à la condition qu'ils en aient fait la demande écrite aux auteurs de la convocation, trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Tout Actionnaire est réputé présent pour le calcul du quorum et celui de la majorité lorsqu'il participe aux réunions de l'Assemblée Générale par des moyens de visioconférence.

Tous moyens de communication – vidéo, télex, télécopie, email, etc. – peuvent être utilisés dans l'expression des décisions à l'exception des décisions relatives à l'augmentation, l'amortissement ou la réduction du capital, la fusion, la scission, la dissolution, la nomination des Commissaires aux Comptes, l'approbation des comptes annuels et l'affectation des résultats, ainsi que l'exclusion d'un associé.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un autre membre du Conseil d'Administration, délégué par celui-ci. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les procès-verbaux d'Assemblées sont dressés, et leurs copies sont certifiées et délivrées, conformément à la Loi. »

4 – PUBLICATION DES INFORMATIONS EXIGÉES PAR L'ARTICLE L.225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Nous rappelons que les informations sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat sont indiquées dans le § 2.5 du rapport de gestion.

B) Procédures de contrôle Interne

1.1 Objectifs du Contrôle Interne

Le contrôle interne peut être défini dans le Groupe comme étant un processus mis en œuvre par la direction et le personnel pour la réalisation des objectifs suivants :

- Réalisation et optimisation des activités opérationnelles,
- Fiabilité des informations comptables, financières et de gestion,
- Conformité aux lois et aux réglementations en vigueur,
- Protection des actifs,

Il conviendra d'observer que le contrôle interne devant donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs, ne peut donc fournir une garantie absolue que ces derniers seront atteints et que les risques seront totalement éliminés.

1.2 Organisation du Contrôle Interne

L'organisation du contrôle interne est calquée sur celle du Groupe (cf. organigramme présenté dans le rapport financier) :

- Une principale filiale nantaise **ETPO** structurée en départements de production et agences d'exploitation réparties sur le territoire métropolitain,
- Des filiales indépendantes et autonomes implantées en Métropole et dans les départements d'Outre-mer,
- Des sociétés civiles immobilières créées pour chaque programme immobilier en France,
- Une filiale et deux sous-filiales immobilières basées en Californie aux Etats Unis.
- Une filiale et une sous-filiale immobilière basées à Bucarest en Roumanie.

La décentralisation des responsabilités au sein du Groupe s'effectue à travers un ensemble de filiales à taille humaine dont les responsables doivent disposer de délégations nécessaires à leur maîtrise. La taille humaine des filiales facilite le suivi opérationnel, administratif et financier et contribue à la réduction des risques.

La majorité des filiales est structurée juridiquement sous forme de sociétés par actions simplifiée (SAS) détenues pour au moins 85% de leur capital par **CIFE** ou par **ETPO**.

Deux administrateurs siégeant au conseil d'administration de la **CIFE** supervisent et contrôlent la quasi-totalité des sociétés constituant l'ossature du Groupe.

Le système de reporting et de contrôle interne, mis en place, privilégie également la remontée directe des informations avec pour objectif la recherche de l'efficacité.

Le processus de contrôle interne repose sur l'ensemble des contrôles mis en œuvre par la direction générale, en vue d'assurer dans toute la mesure du possible, une gestion rigoureuse du Groupe et d'élaborer des informations fiables données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Pour l'essentiel, l'activité des sociétés du Groupe est réalisée sur des chantiers (commandes ou affaires) de tailles unitaires très variables ; chaque affaire est placée sous la responsabilité de collaborateurs qui rendent compte à leur supérieur hiérarchique. Chaque affaire fait l'objet d'un suivi personnalisé du devis à l'élaboration de son prix de revient et de son résultat. En règle générale, les rapports suivants sont établis mensuellement :

- Affaires à l'étude,
- Position et avancement du carnet de commandes et activités,
- Résultats prévisionnels des commandes,
- Résultat mensuel analytique de l'entité,
- Situations et prévisions de trésorerie.

Une consolidation des carnets de commandes et des travaux réalisés est diffusée mensuellement à la Direction Générale et est examinée lors de chaque réunion du conseil d'administration de la **CIFE**.

De plus, la trésorerie du Groupe étant un indicateur fondamental de la bonne santé économique, un reporting de trésorerie est réalisé et diffusé mensuellement. Il fait par ailleurs l'objet également d'un point spécifique en conseil d'administration.

La cohérence des différentes informations financières présentes dans ces rapports est assurée dans la mesure où, en général tous les chantiers et affaires sont intégrés, toutes les filiales sont reprises, aucune entité n'est ignorée. De plus, il n'y a pas de changement de méthode sauf instructions venant du Groupe et les données historiques ne sont pas retouchées.

La gestion comptable et financière du Groupe est assurée sous le contrôle soit de **CIFE**, soit d'**ETPO**, soit par des Experts Comptables ou par des professionnels de la comptabilité.

Les engagements hors bilan (principalement caution marchés) sont suivis par chaque filiale et font l'objet d'un reporting semestriel à la direction du Groupe.

Le Président Directeur Général est responsable de l'établissement des procédures et des moyens mis en œuvre pour les faire fonctionner correctement.

Les actions des Directeurs Généraux Délégués sont coordonnées avec celles du Président Directeur Général.

Le Secrétaire Général est responsable de la production et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe et doit s'assurer de leur fiabilité. Il a en particulier en charge l'établissement, la validation et l'analyse des comptes semestriels et annuels, sociaux et consolidés de la **CIFE**. Il assure également la définition, le suivi des procédures comptables et l'application des normes IFRS. Il fixe un calendrier et les instructions de clôture pour la préparation des comptes semestriels et annuels.

Dans le cadre de leurs missions, les commissaires aux comptes examinent les procédures de contrôle interne, et peuvent être amenés à présenter des recommandations et des observations aux dirigeants des sociétés du Groupe.

Les conventions conclues au cours de l'exercice 2012 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le rapport financier annuel.

Par ailleurs, depuis l'exercice 2012 notre filiale principale **ETPO** est désormais auditée par deux co-commissaires aux comptes au lieu d'un seul auparavant.

Préalablement à la signature de leurs rapports, les commissaires aux comptes recueillent des lettres d'affirmation auprès de la direction générale. Dans ces déclarations, la direction générale confirme notamment qu'elle considère que l'incidence des éventuelles anomalies relevées dans le cadre de la mission d'audit et non corrigées, prises isolément ou dans leur ensemble est non significative.

Le suivi juridique et administratif des assemblées et réunions des conseils est assuré pour l'essentiel par **CIFE** et par **ETPO**. Les entités américaines et roumaines font en règle générale, l'objet de missions régulières (trimestrielles pour les Etats Unis, mensuelles pour la Roumanie) tout au long de l'année, sur place, par un administrateur et/ou par le Secrétaire Général.

1.3. Appréciation des procédures de contrôle interne

L'organisation du contrôle interne, basée pour partie sur une centralisation des opérations de contrôle, d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière pour toutes les filiales du groupe, de même qu'une maîtrise des flux financiers, permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la meilleure appréciation et gestion des risques,
- la fiabilité des informations financières communiquées en interne et en externe,
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a identifié un certain nombre de risques décrit dans le § « Gestion des Risques » du rapport de gestion.

1.4. Conclusion

La recherche d'une meilleure maîtrise des risques dans un Groupe relativement décentralisé et susceptible de poursuivre son développement par croissance externe ou par création de nouvelles filiales demeure essentielle.

Le Groupe poursuit de manière permanente ses activités de définition, de formalisation et d'actualisation de procédure interne.

La mise en place des procédures devra en outre respecter et préserver notre culture d'entreprise basée sur l'autonomie, la réactivité et la responsabilisation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Nous vous précisons, que, conformément à la Loi n° 2003-706 du 1^{er} Août 2003 dite "*de Sécurité Financière*", vos commissaires aux comptes vous présenteront, dans un rapport joint à leur rapport sur les comptes annuels, leurs observations sur le présent rapport.

Le Président du Conseil d'Administration.

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

CIFE

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE) et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations :

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Nantes, le 26 avril 2013

Orvault, le 26 avril 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE
Comptes Consolidés

I - Bilan consolidé au 31 Décembre 2012- Actif

En Milliers d'euros	NOTES	2 012 Net	2 011 Net
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	4111	53	116
Goodwill	4116	414	414
Immobilisations corporelles	4111	17 291	15 866
Immeubles de placement	4114	5 552	3 593
Titres mis en équivalence	4117	988	454
Autres actifs financiers	4118	719	498
Actifs financiers de gestion de trésorerie non courant	4119	31 703	31 562
Impôts différés	4.3	159	69
Total actif non courant	4.1	56 879	52 572
Actif courant			
Stocks	4121	9 385	5 212
Clients	4122	44 192	36 666
Autres créances opérationnelles	4123	7 994	7 564
Impôts courants	4123	882	1 363
Autres actifs	4123	296	256
Actifs financiers de gestion de trésorerie courant	4124	17 700	18 911
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4124	26 339	29 627
Total actif courant	412	106 788	99 599
Total de l'actif		163 667	152 171

NB : Les actifs financiers ne répondant pas aux critères de l'IAS 7 sur les actifs de Trésorerie et Equivalents de trésorerie ont été reclassés sur la ligne "Actifs financiers de gestion de trésorerie courant" (actif courants)

Bilan consolidé au 31 Décembre 2012 - Capitaux propres et Passif

En Milliers d'euros	NOTES	2012 Net	2 011 Net
Capitaux propres			
Capital		24 000	24 000
Réserves consolidées		50 133	50 238
Résultat de l'exercice (Part du groupe)		3 688	4 057
Total des capitaux propres Part du Groupe		77 821	78 295
Intérêts Minoritaires - Participations ne donnant pas le contrôle		3 903	4 168
Total des capitaux propres	421	81 724	82 463
Passif non courant			
Emprunts et dettes financières (part à + 1 an)	423	3 574	2 933
Impôts différés	4.3	4 897	4 054
Provisions non courantes	422	1 080	680
Total passif non courant		9 551	7 667
Passif courant			
Fournisseurs		34 447	26 341
Emprunts et dettes financières (part à - 1 an)	423	10 777	8 225
Dettes d'impôt sur le résultat		483	160
Provisions courantes	422	3 599	3 692
Avances et acomptes reçus	4125	6 312	6 130
Autres dettes opérationnelles		13 905	15 039
Autres passifs	4125	2 869	2 454
Total passif courant		72 392	62 041
Total des passifs		81 943	69 708
Total des capitaux propres et passif		163 667	152 171

CIFE
Comptes Consolidés

II - Compte de résultat consolidé - Etat résumé du résultat global au 31 Décembre 2012

En Milliers d'euros	NOTES	2012	2 011
Chiffre d'affaires		145 918	130 718
Autres produits de l'activité		107	291
Total Produits des activités ordinaires	441	146 025	131 009
Achats consommés		-82 521	-61 455
Charges de personnel		-30 856	-31 606
Charges externes		-27 161	-23 177
Impôts et taxes		-1 845	-1 728
Dotations nettes aux amortissements		-3 207	-3 008
Dotations nettes aux provisions		-1 143	-1 666
Variation de stocks de produits en cours		4 418	-2 285
Autres produits et charges d'exploitation	442	49	1 383
Résultat opérationnel		3 759	7 467
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 873	1 885
Coût de l'endettement financier brut		-246	-208
Coût de l'endettement financier net	443	1 627	1 677
Autres produits et charges financiers	444	241	-341
Quote part du résultat des entreprises associées		374	-257
Impôt sur le résultat	445	-1 937	-3 326
Résultat net		4 064	5 220
Part du groupe		3 688	4 057
Intérêts minoritaires - Participation ne donnant pas le contrôle		376	1 163
Nombre d'actions sous déduction Auto-contrôle		1 086 458	1 135 807
Résultat net par action part du Groupe hors Auto-contrôle en Euros (1)	4.5	3,39	3,57

Résultat Global de la Période

Résultat net de la période		4 064	5 220
Autres éléments du résultat global			
Ecarts de change (constatés directement en capitaux propres)		107	354
Résultat global total de la période		4 171	5 574

(1) Il n'existe pas d'éléments à caractère dilutif. Le résultat dilué est équivalent au résultat net par action.

CIFE

Comptes consolidés

III - Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 Décembre

En Milliers d'euros	NOTES	2012	2 011
Trésorerie nette à l'ouverture		28 472	21 274
Résultat net avant Impôts sur les résultats		6 001	8 546
Impôts sur les résultats		-1 937	-3 326
+ Résultat des sociétés mises en équivalence		-374	257
+ Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
+ Dotations aux amortissements et provisions		4 920	5 170
- Reprises d'amortissements et de provisions		-1 397	-2 144
+ Résultats sur cession		-65	-1 726
+ impôts différés		755	1 364
= Capacité d'autofinancement		7 903	8 141
Variation de stocks		-4 274	3 105
Variation de créances		-7 446	-3 966
Variation de dettes		7 383	1 851
Variation des comptes de régularisation		386	-2 965
= Variation des besoins en fonds de roulement		-3 951	-1 975
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	A	3 952	6 166
Acquisitions d'immobilisations :			
. Incorporelles		-16	-31
. Corporelles		-6 702	-5 660
. Financières		-225	-248
Produits de cession des actifs et remboursement immobilisations Financières		216	1 698
Acquisitions de titres de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		-214	128
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements	B	-6 941	-4 113
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		1 998	3 070
Remboursements d'emprunts		-1 564	-1 131
Variation nette des autres actifs de gestion de trésorerie courants et non courants		1 070	6 324
Augmentation (nette) des capitaux propres - Acquisition Titres en Auto-contrôle		-2 250	-1 059
Dividendes payés (1)		-2 585	-2 149
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	C	-3 331	5 055
Variation de la trésorerie (A + B + C)	A+B+C	-6 320	7 108
Ecarts et variations de conversion		272	90
Trésorerie nette à la clôture		22 424	28 472
<i>(1) Les montants portés sur cette ligne sont dorénavant limités au stricte dividendes décaissés.</i>			
Trésorerie et équivalents de Trésorerie nette de Découverts bancaires (liquide)		22 424	28 472
Autres actifs de gestion de Trésorerie courant		17 700	18 911
Autres actifs de gestion de Trésorerie non courant (Échéance-liquidité > 1 an)		31 703	31 562
Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie à la clôture		71 827	78 945
Variation de la Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie		-7 118	874

CIFE
Comptes consolidés

IV - Variation des capitaux propres consolidés

En Milliers d'euros	Capitaux propres part du Groupe					Minoritaires Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital social	Primes	Autres Réserves	Réserves consolidées et Résultat	Total		
Capitaux propres au 01/01/2011	24 000	858	33 314	18 356	76 528	3 342	79 870
Affectation du Résultat 2010			9 015	-9 015			
Mouvements Titres en autocontrôle				-1 059	-1 059		-1 059
Dividendes distribués en 2011			-1 501		-1 501	-648	-2 149
Retraitement réserves consolidées							
Variation de périmètre				-5	-5	232	227
<i>Résultat consolidé 2011</i>				4 057	4 057	1 163	5 220
<i>Autres éléments du résultat Global : Ecart de change</i>				276	276	78	354
Résultat global de la période				4 333	4 333	1 241	5 574
Capitaux propres au 31/12/2011	24 000	858	40 828	12 610	78 296	4 167	82 463
Affectation du Résultat 2011			7 490	-7 490			
Mouvements Titres en autocontrôle				-2 714	-2 714		-2 714
Dividendes distribués en 2012			-1 445		-1 445	-1 140	-2 585
Retraitement réserves consolidées				9	9		9
Variation de périmètre				-143	-143	523	380
<i>Résultat consolidé 2012</i>				3 688	3 688	376	4 064
<i>Autres éléments du résultat Global : Ecart de change</i>				130	130	-23	107
Résultat global de la période				3 818	3 818	353	4 171
Capitaux propres au 31/12/2012	24 000	858	46 873	6 090	77 821	3 903	81 724

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'€uros)

Les informations fournies seront classées de la manière suivante :

- I Faits significatifs au 31 Décembre 2012,
- II Informations relatives au périmètre de consolidation,
- III Principaux principes et méthodes comptables,
- IV Explications sur les postes du bilan et du compte de résultat des comptes consolidés 2012.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2012.

Ces comptes annuels consolidés, établis aux normes IFRS, ont été arrêtés le 16 Avril 2013 par le Conseil d'Administration et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 14 Juin 2013.

I – FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 Décembre 2012

Le Groupe n'a pas connu d'événements significatifs sur son périmètre de consolidation sur l'exercice 2012.

La société mère CIFE a, sur l'année, porté son autocontrôle à 9,46 % du capital, par l'acquisition de 49 349 de ses propres actions pour un montant total de 2 714 K€

II - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Société consolidante

Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises CIFE

Société Anonyme à conseil d'administration au capital social de 24 000 K€

Siège social : 59, rue La Boétie 75008 PARIS

N°SIREN : 855 800 413 – APE 6420 Z

Place de cotation : Euronext Paris – Compartiment C – ISIN FR0000066219

Les cœurs de métier du Groupe CIFE sont la construction (Bâtiment-Travaux Publics) et la promotion immobilière. Le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

2.2 Sociétés consolidées par intégration globale

	SIREN	% Contrôle	% Intérêts	
Activité BTP				
SA ETPO	NANTES (44)	320 116 916	99,96 %	99,96 %
SAS SOMARÉ	CHERRÉ (72)	340 210 236	85,00 %	85,00 %
SAS BRITTON	PLABENNEC (29)	433 072 477	85,00 %	85,00 %
SAS SOVEBAT	GAUCHY (02)	324 347 467	85,00 %	85,00 %
SAS COMABAT	FORT DE FRANCE (97)	333 882 058	87,00 %	87,00 %
SARL ETPO Martinique	LE LAMENTIN (97)	390 571 503	100,00 %	100,00 %
SAS ETPO Guadeloupe	BAIE MAHAULT (97)	394 832 919	90,00 %	90,00 %
SARL ETPO Guyane	CAYENNE (97)	408 594 455	100,00 %	100,00 %
SAS PICO Océan Indien	SAINTE CLOTILDE (97)	407 484 732	85,00 %	85,00 %
SARL ETPO Réunion	SAINTE CLOTILDE (97)	479 257 677	100,00 %	85,15 %
SAS Jean NEGRI & Fils	FOS SUR MER (13)	383 421 989	85,00 %	85,00 %
SARL PASCAL MARTIN	LUGRIN (74)	393 414 388	85,00 %	72,25 %
SARL SEMAT	SAINTE SUZANNE (97)	414 863 688	100,00 %	85,15 %
SARL ECG	NANTES (44)	868 801 598	100,00 %	100,00 %

	SIREN	% Contrôle	% Intérêts	
Activités immobilières				
FWE Co, Inc.	RANCHO CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		100,00 %	100,00 %
HBC	RANCHO CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		66,78 %	66,78 %
RURAL LIVING	RANCHO CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		90,00 %	90,00 %
SAS OCEANIC Promotion	NANTES (44)	335 050 894	85,00 %	84,99 %
SARL IMMOBILIERE SANITAT	PARIS (75)	343 254 496	100,00 %	99,99 %
SCI 15, PLACE VIARME	NANTES (44)	491 160 545	100,00 %	86,49 %
SCI PARC COLETRIE	NANTES (44)	485 189 336	100,00 %	86,49 %
SCI PARVIS DE STE THERESE	NANTES (44)	488 691 767	100,00 %	86,49 %
SCI LE LITTORAL	NANTES (44)	489 642 421	100,00 %	86,49 %
SCI 37, LAMORICIERE	NANTES (44)	494 916 042	100,00 %	86,49 %
SCI ETOILES DE LOIRE	NANTES (44)	494 650 609	100,00 %	86,49 %
SCI LES JARDINS DE PRESSENSÉ	NANTES (44)	501 181 655	100,00 %	86,49 %
SCCV CROIX DE VIE	NANTES (44)	750 399 685	100,00 %	85,15 %
SCCV JARDINS DU THEATRE	NANTES (44)	751 958 513	100,00 %	85,15 %
SCI CIFE LE ROYEUX	NANTES (44)	751 981 366	100,00 %	99,99 %
SARL JULES VERNE IMOBILIARE	BUCAREST (Roumanie)	J40/10247/2005	90,00 %	90,00 %
SARL INTERMED TURISM	BUCAREST (Roumanie)	J40/17644/2003	100,00 %	90,00 %

2.3 Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

	SIREN	% Contrôle	% Intérêts	
SCI TEMPLAIS	NANTES (44)	420 531 994	35,00 %	35,00 %
SCI JARDINS D'EDEN	PARIS (75)	351 957 477	27,50 %	27,50 %
SCI RESIDENCE CHANZY	NANTES (44)	505 321 729	40,00 %	39,98 %
SCCV BAGATELLE	NANTES (44)	538 532 128	40,00 %	33,99 %
SCCV PORTE DES CONFLUENCES	COUERON (44)	790 609 960	50,00 %	42,49 %
SCCV THOUARE CŒUR DE VILLE	VERTOU (44)	752 523 092	50,00 %	49,98 %
SARL OSIRIS	NANTES(44)	788 653 756	34,00 %	33,99 %

2.4 Sociétés mises en équivalence

	SIREN	% Contrôle	% Intérêts	
SARL TETIS	BELLEVILLE SUR VIE (85)	394 453 237	48,97 %	48,96 %
SAS MUREKO	SAINT HERBLAIN (44)	509 481 503	50,00 %	49,98 %
SAS AEROPORTS DU GRAND OUEST	BOUGUENAI (44)	528 963 952	5,00 %	4,99 %
SAS DPCC	CARQUEFOU (44)	509 349 569	7,41 %	7,40 %

2.5 Variations du périmètre de consolidation

251. Au cours de la période, sont entrées dans le périmètre les SCCV et sociétés de Promotion Immobilière suivantes :

- **SCCV CROIX DE VIE** (100 % Groupe),
- **SCCV JARDINS DU THEATRE** (100 % Groupe),
- **SCCV THOUARE CŒUR DE VILLE** (50 % Groupe),
- **SCCV PORTE DES CONFLUENCES** (50 % Groupe),
- **SCCV BAGATELLE** (40 % Groupe)
- **SARL OSIRIS** (34 % Groupe)

Ainsi que la SCI de location immobilière : la **SCI CIFE-LE ROYEUX** (100 % Groupe)

252. Au cours de la période, la part du Groupe dans la filiale **COMABAT** est passée de 90 % à 87 %.

La filiale américaine **FWE** a réduit sa part de 100 % à 90 % du capital de **RURAL LIVING** après augmentation du capital.

253. Au cours de la période, sont sorties du périmètre les **SCI PALAIS ROYAL**, **ANTONIN**, **FELICIEN** et **SCCV DE GAULLE**, SCI de promotion immobilière aux programmes immobiliers terminés, ainsi que la **SCI CHANTENAY**.

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est à signaler.

2.6 Variations de périmètre significatives postérieures au 31 Décembre 2012

Néant

III – PRINCIPAUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Base de préparation des états financiers

311 Référentiel

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 Juillet 2002, à compter du 1^{er} Janvier 2005, le Groupe **CIFE** établit ses comptes consolidés conformément aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012. Il n'est fait mention dans ce rapport que des nouvelles normes, amendements et interprétations d'importance significative et s'appliquant au Groupe. L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les autres nouvelles normes comptables et interprétations, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012, ne sont pas applicables au Groupe **CIFE** ou n'ont pas eu d'impact significatif.

L'impact de l'application de norme IAS 19 révisée « avantages au personnel » (norme applicable au 1er janvier 2013) est précisé dans la note 422 aux états financiers.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif relatif aux normes, mises à jour et interprétations qui ne sont pas encore applicables et qui n'ont pas été appliquées de manière anticipée par le Groupe

3.2 Principes et méthodes comptables

321 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs qui doivent être enregistrés selon les normes IFRS, à leur juste valeur. Les catégories d'actif et passif sont précisées dans les notes ci-dessous.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les estimations et hypothèses significatives correspondent essentiellement aux valorisations des stocks et encours (cf. §351), la valorisation recouvrable des Goodwills (cf. §331) et la valorisation des provisions courantes et non courantes pour risques et charges (cf. §422).

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Présentation des états financiers (IAS 1 révisée)

Le Groupe a retenu la possibilité de présenter son compte de résultat par nature.

322 Principes et modalités de consolidation

Pour les entreprises placées sous le contrôle exclusif de la **CIFE** (majorité des droits de vote en particulier, pouvoir de direction sur les politiques opérationnelles et financières) la méthode de l'intégration globale a été retenue.

Les sociétés contrôlées conjointement (partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés sans qu'il y ait prédominance en vertu d'un accord contractuel) sont consolidées par l'intégration proportionnelle. Cette méthode est également retenue pour toutes les SCI détenues au plus à 50 %.

Les sociétés en participation (SEP) constituées pour la réalisation de chantiers, avec d'autres partenaires, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Enfin, lorsque la société-mère dispose d'au moins 20 % des droits de vote et/ou exerce une influence notable dans la gestion d'une société, la méthode dite de "Mise en équivalence" est adoptée. A la valeur comptable des titres est alors substituée une quote-part des capitaux propres augmentée du goodwill. En cas de détention inférieure à 20 % des droits de vote, l'influence notable peut être mise en évidence notamment par une représentation au Conseil d'Administration ou à tout autre organe de direction équivalent, une participation au processus d'élaboration des politiques, la fourniture d'informations techniques essentielles.

Toutes les sociétés du groupe clôturent leur exercice au 31 Décembre, à l'exception de certaines SCI de Promotion Immobilière qui arrêtent leurs comptes annuels au 30 Novembre.

L'intégration des sociétés a été effectuée en appliquant la méthode dite de "consolidation directe".

323 Information sectorielle

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux formats : - segmentation par activités et segmentation géographique. L'information sectorielle de premier niveau est présentée par pôles d'activités : BTP, activité immobilière. L'information sectorielle de second niveau est présentée par secteurs géographiques : France métropole, France DOM, reste du monde. Conformément à la norme IFRS 8, les informations sectorielles correspondent à l'organisation interne et à la structure du groupe. Ces informations sont établies selon le référentiel IFRS applicable aux comptes consolidés. Par ailleurs et dans le cadre de l'IFRS8, il est rappelé qu'aucun client pris individuellement ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

324 Etats financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de change mensuel de l'exercice clôturé. L'utilisation de ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives des cours. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Ecart de conversion" dans l'état du résultat global.

Principaux taux de conversion

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture		Cours moyen annuel	
		2012	2011	2012	2011
EUROPE					
- Roumanie	Nouveau leu roumain	0,224 997	0,231305	0,224 346	0,235855
AMERIQUE DU NORD					
- Etats-Unis	Dollar US	0,757 920	0,772857	0,773 276	0,714286

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros

325 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement,
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

326 Comptabilisation des contrats de construction

Activités de construction

Pour l'ensemble de ces activités, la comptabilisation des contrats de construction s'effectue selon la méthode dite "à l'avancement". Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération. Ce dernier correspond au rapport entre les coûts comptabilisés à la clôture et aux coûts budgétés de l'affaire.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en provisions courantes. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de façon fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Activité immobilière

Les règles d'appréciation de l'activité sont les suivantes :

Le chiffre d'affaires des opérations immobilières est comptabilisé selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Permis de construire purgé de tous recours,
- Marché de travaux signé (ordre de service donné),
- Vente notariée ou contrat de promotion signé (e),

La marge dégagée se comptabilise au fur et à mesure de la comptabilisation du chiffre d'affaires réalisé sur le projet immobilier.

3.3 Actif non courant

331 Goodwills

Un goodwill est constaté, dans le cadre d'une opération de regroupement d'entreprises, lorsque la valeur des titres acquis est supérieure à la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiables. Les fonds de commerce inscrits au bilan des sociétés du Groupe sont regroupés dans le poste « Goodwill ». Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'un goodwill est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité, estimée à partir de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par ces actifs. Par principe, une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est une filiale opérationnelle. La perte de valeur d'une UGT peut être appréciée par le suivi d'indices tels que l'évolution et la qualité du carnet de commandes et de sa position de trésorerie.

332 Immobilisations incorporelles

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée. Elles comprennent principalement les logiciels informatiques.

333 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les durées suivantes d'utilisation probables :

- Constructions, immeubles de placement de 10 à 40 ans (selon méthodologie composant)
- Matériel et outillage, de 5 à 15 ans
- Matériel et mobilier de bureaux de 3 à 10 ans

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durées d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels.

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent significativement des estimations précédentes. Lorsque des incidences de perte de valeur sont identifiées, la valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable afin de déterminer l'éventuelle dépréciation.

Immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16-38)

Elles sont évaluées selon la méthode du coût historique reconstitué en tenant compte de durées d'amortissement spécifiques à chacun des composants identifiés. Le Groupe a choisi de ne pas utiliser l'option proposée par l'IFRS 1 consistant à assimiler par convention la juste valeur à la date de transition, comme base du coût historique.

Contrats de location financement (IAS 17)

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe CIFE supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les locations financement et crédits-bails correspondent intégralement à du matériel d'exploitation.

Immeubles de placement (IAS 40)

Le Groupe détient en propre un certain nombre d'immeubles dont il retire des loyers. Ceux-ci sont classés sous la rubrique "Immeubles de placement". Dans le cadre du principe de prudence et pour éviter tout impact de fluctuation immobilière sur ses comptes et capitaux propres, le Groupe présente ses immeubles de placement au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Une information concernant la juste valeur est indiquée dans le rapport de gestion et en annexes. La juste valeur est déterminée par des évaluations de tiers et actualisée en appliquant un coefficient d'indexation du prix du marché. Les durées et modes d'amortissements des immeubles de placement sont précisés au §333.

334 Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les lignes « prêts » et « dépôts, cautionnements et créances immobilisés » font partie de la catégorie des prêts et créances évalués au coût amorti.

Les titres de participation non consolidés sont classifiés comme "titres disponibles à la vente". Ces titres sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les réserves consolidées.

Une dépréciation est enregistrée en compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres détenus en deçà de leur coût constitue une indication objective de dépréciation.

335 Actifs financiers de gestion de trésorerie non courants

Cette rubrique comprend les actifs de trésorerie correspondant à des placements à moyen et long terme. Leur liquidité est supérieure à 1 an et l'intention du Groupe est de les conserver jusqu'au terme de l'échéance. Ils sont valorisés à leur juste valeur par résultat pour la catégorie des OPCVM ; les certificats de dépôts négociables étant valorisés à la clôture pour leur montant en capital y compris intérêts courus.

3.4 Imposition différée

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif. Elles résultent des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit sources d'impositions futures : (impôts différés passif) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ; soit sources de déductions futures : (impôts différés actif) sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement et les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

Les impôts différés sont activés lorsqu'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice futur imposable.

3.5 Actif courant

351 Stocks et travaux en cours

Les stocks sont estimés, en règle générale, au PMP (prix moyen pondéré). La valorisation des travaux en cours est effectuée à un coût de revient technique.

Une provision pour dépréciation des "en-cours de production" et des "produits intermédiaires et finis" est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

352 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement). Ces créances sont le plus souvent à court terme.

353 Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti, diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement).

354 Actifs financiers de gestion de trésorerie courants

Cette rubrique comprend les actifs de trésorerie ne répondant pas aux stricts critères de trésorerie et équivalents de trésorerie. Leur liquidité est en principe supérieure à 6 mois et inférieure à 1 an. Leur liquidité peut être inférieure à 6 mois si ces actifs présentent des risques de changement significatif de valeur. Ils sont valorisés à leur juste valeur par résultat pour la catégorie des OPCVM ; les certificats de dépôts négociables étant valorisés à la clôture pour leur montant en capital y compris intérêts courus.

355 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les comptes-courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquide, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués d'OPCVM monétaires et de certificats de dépôt. Ils sont valorisés à leur juste valeur par résultat. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

3.6 Capitaux propres consolidés

361 Titres d'autocontrôle

Les titres auto-détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, conformément au référentiel IFRS. En cas de cession éventuelle des titres, le prix de cession est comptabilisé directement en augmentation des capitaux propres du Groupe, sans impact sur le résultat.

362 Réserve de conversion

La réserve de conversion intègre les écarts entre le cours historique et le cours de clôture sur l'actif net des filiales étrangères ainsi que l'écart sur le compte de résultat entre le cours moyen et le cours de clôture.

3.7 Passif non courant

371 Dettes financières non courantes (part à plus d'un an)

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués à initialement à leur juste valeur puis au coût amorti. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

372 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

L'estimation du montant d'une provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

En général ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. §422).

Elles incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises,
- Les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés, amendes.,

373 Provisions non courantes : avantages au personnel

Les avantages du personnel identifiés au sein du Groupe font l'objet de deux types de provisions :

- Les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite. Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :
 - Du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
 - Du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
 - Des salaires et appointements moyens,
 - D'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière indexé sur le taux d'inflation,
 - D'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite. Le taux d'actualisation est le taux IBOXX à la date d'établissement des comptes, net d'inflation,
 - D'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.
- Les provisions pour médailles du travail, dont les modalités de calcul sont similaires à celle de la provision IFC.

Avantages du personnel - Ecarts actuariels sur régimes à prestations définies (IAS 19)

Le Groupe n'a pas opté pour l'imputation directement en capitaux propres des écarts actuariels prévue par l'amendement à l'IAS 19. Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en charges.

3.8 Passif courant

381 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au démarrage des marchés travaux.

382 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée. Elles comprennent également la part à moins d'un an des provisions non directement liées au cycle d'exploitation.

Les provisions pour pertes à terminaison concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaires, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

Les provisions pour litiges liées à l'activité concernent pour l'essentiel les litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs.

3.9 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions d'auto contrôle sont déduites du nombre d'actions. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions serait, le cas échéant, ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise tels que les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites.

3.10 Autres informations

Comparabilité des états financiers (en normes IFRS)

Indépendamment des nouvelles normes IFRS applicables en 2012, les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 31 Décembre 2011 en normes IFRS, sont ceux appliqués au 31 Décembre 2012. Ils ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des rubriques du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan font l'objet d'un reporting mis en œuvre à chaque clôture semestrielle et annuelle. La synthèse de ces engagements est présentée au paragraphe 4.9.

Tableau des flux de trésorerie

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC 2004-R-02. La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie,
- Découverts bancaires.

3.11 Informations relatives à la gestion des risques financiers

Exposition au risque de change

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Le Groupe est néanmoins soumis à la fluctuation de la monnaie locale roumaine vis-à-vis de l'Euro qui pénalise le financement Euro de sa filiale roumaine.

Par ailleurs, les actifs en Amérique du Nord et en Roumanie représentent environ 10 % du total de l'actif consolidé.

Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe n'est pas sensible à la variation des taux d'intérêt.

Certaines dettes à long terme sont soumises à des taux d'intérêt variables. Les dettes financières figurant au bilan sont toutefois largement inférieures à la trésorerie disponible placée.

Le compte de résultat du Groupe ne serait pas affecté par une fluctuation des taux d'intérêts européens.

Exposition au risque de crédit et de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie dans le cadre de ses placements au sens large. Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe principalement auprès de cinq groupes bancaires. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit et de contrepartie. Les analyses chiffrées relatives à ce risque sont exposées en notes 4122, 4123 et 4124.

Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. Les échéances des dettes figurent en note 423.

IV - EXPLICATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT 2012

4.1 BILAN ACTIF

411 Actifs non courants

4111. Variation des immobilisations brutes

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
- Valeurs brutes à l'ouverture	511	43 485 ⁽¹⁾	503	44 499	3 823
- Acquisitions et augmentations	16	6 813	225	7 054	448
- Cessions, diminutions et transferts	(3)	(1 438)	(5)	(1 446)	-
- Incidence de la variation du périmètre	-	2	-	2	(47)
- Incidence de la variation de change	-	(179) ⁽²⁾	-	(179)	-
Valeurs brutes à la clôture	524	48 683	723	49 930	4 224

(1) Dont immeubles de placement cf. §4114 et dont actifs destinés à la vente cf. §4115

(2) Sur actifs aux Etats-Unis et en Roumanie

4112. Variation des amortissements et des provisions

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
- Amortissements et provisions à l'ouverture	395	24 024 ⁽²⁾	4	24 423	1 156
- Dotations (nettes de reprises) de l'exercice	79	3 127	-	3 206	365
- Diminutions de l'exercice et transferts	(3)	(1 239)	-	(1 242)	(31)
- Incidence de la variation du périmètre	-	2	-	2	(150)
- Incidence de la variation de change	-	(74) ⁽¹⁾	-	(74)	-
Montant des Amortissements et Provisions	471	25 840	4	26 315	1 340

(1) aux Etats-Unis et en Roumanie

(2) Dont immeubles de placement cf. §4114 et dont actifs destinés à la vente cf. §4115

4113. Synthèse des valeurs nettes comptables

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
Valeurs brutes à la clôture	524	48 683	723	49 930	4 224
Montant des Amortissements et Provisions	(471)	(25 840)	(4)	(26 315)	(1 340)
Valeur nette comptable à la clôture	53	22 843	719	23 615	2 884

4114. Immeubles de placements

	31/12/2011	Variation	Variation Change (1)	31/12/2012
Valeurs brutes	7 454	2 266	(129)	9 591
Montant des Amortissements	(3 861)	(246)	68	(4 039)
Valeur nette comptable à la clôture	3 593	2 020	(61)	5 552

(1) aux Etats-Unis

Le Groupe présente ses immeubles de placements au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Les immeubles de placements sont localisés en France et aux Etats-Unis.

La juste valeur estimée sur ces mêmes biens s'élève au 31 Décembre 2012 à **8 402 K€** (bases expertises 2011 en France et Janvier 2013 pour les Etats-Unis contre **6 582 K€** au 31 Décembre 2011).

Les immeubles de placement ont généré pour **718 K€** de revenus consolidés en 2012 contre **592 K€** au 31 Décembre 2011.

4115. Actifs destinés à la vente

	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs brutes	-	-
Montant des Amortissements	-	-
Valeur nette comptable à la clôture	-	-

4116. Goodwill : Evolution et Répartition de la valeur nette

	Brut 31/12/2011	Variation	Brut 31/12/2012	Cumul Dépréc. 31/12/2012	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Ecart d'acquisition	1 303	-	1 303	(889)	414	414
Total	1 303	-	1 303	(889)	414	414

4117. Titres mis en équivalence

	2012			2011		
	%	MEQ Titres	Quote-part Résultat	%	MEQ Titres	Quote-part Résultat
TETIS	48,98 %	248	(6)	48,98 %	204	(61)
MUREKO	50,00 %	84 ⁽¹⁾	(21)	33,33 %	3 ⁽¹⁾	(219)
Aéroports du Grand Ouest	5,00 %	649	401	5,00 %	247	23
DPCC	7,41 %	7	-	-	-	-
Total		988	374		454	(257)

(1) Dont VNC de **0 K€** liée à la dépréciation totale du goodwill

	2012				2011			
	CA	RN	Total Actifs	Total Dettes	CA	RN	Total Actifs	Total Dettes
TETIS	1 844	(11)	1 061	554	1 283	(125)	1 172	758
MUREKO	5 583	(42)	2 267	2 099	6 116	(658)	2 330	2 312
Aéroports du Grand Ouest	54 821	8 017	105 560	53 197	48 624	460	73 114	49 421
DPCC	6 668	(5)	7 569	7 474	-	-	-	-

4118. Autres actifs financiers non courants

	Brut	Provision	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
- Titres de participation entités non consolidées	4	2	2	1
- Créances sur participations mises en équivalence	254	-	254	225
- Autres titres immobilisés	35	3	32	3
- Prêts	156	-	156	135
- Dépôts, cautionnements et créances immobilisées	275	-	275	134
Total	724	5	719	498

4119. Autres actifs de gestion de trésorerie non courants

Ils correspondent à des supports de placements de trésorerie dont la liquidité est supérieure à 1 an.

	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	-	-
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôt	26 150	24 700
- EMTN	3 553	4 362
- Contrats de capitalisation	-	-
- Obligations et Fonds obligataires	2 000	2 500
Total	31 703	31 562

412 – Actif courant

4121. Stocks et en cours

	31/12/2012	31/12/2011	Variation
- Matières et autres approvisionnements	1 140	430	710
- En cours de production	10 909	6 933	3 976
- Produits intermédiaires et finis	3 023	2 809	214
Total	15 072	10 172	4 900
Dépréciation	(5 687)	(4 960)	(727)
Valeurs Nettes	9 385	5 212	4 173

La variation nette 2012 est de **4 173 K€** et se décompose ainsi :

- Variation stock :	5 130 K€
- Variation de la provision pour dépréciation :	(855) K€
- Incidence de variation de change :	(102) K€

4122. Créances clients

	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
- Créances clients	45 328	37 837
- Provisions sur créances clients	(1 136)	(1 171)
Total	44 192	36 666

Les provisions sur créances clients pour **1 136 K€ HT** sont à rattacher aux retards de clients de plus d'un mois.

L'exposition maximale au risque de crédit est de **44 192 K€** au 31 Décembre 2012, contre **36 666 K€** au 31 Décembre 2011.

Echéancier	31/12/2012	31/12/2011
- Créances clients non échues	32 639	22 428
- Créances clients échues à moins d'1 mois	6 707	8 443
- Créances clients échues à plus d'1 mois	5 981	6 966
Total	45 327	37 837

4123. Avances, actif d'impôt, autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Dépréciation 31/12/2012	Net	Brut	Dépréciation 31/12/2011	Net
- Avances et acomptes	752	-	752	316	-	316
- Autres créances opérationnelles	7 995	753	7 242	7 997	749	7 248
- Actifs d'impôts courants (créances IS)	882	-	882	1 363	-	1 363
- Paiement d'avance	296	-	296	256	-	256
Total	9 925	753	9 172	9 932	749	9 183

L'exposition maximale au risque de crédit est de **9 172 K€** au 31 Décembre 2012, contre **9 183 K€** au 31 décembre 2011.

4124. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire. Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM monétaires Euro, des titres de créances négociables (certificats de dépôts notamment) et contrats de capitalisation à échéance inférieure à 1 an. Ils sont évalués à leur juste valeur pour la catégorie des OPCVM, les titres de créances négociables et certificats de dépôt étant valorisés à la clôture pour le montant en capital y compris intérêts courus. Pour la catégorie des OPCVM, il est procédé aux opérations de vente/achat à chaque fin d'exercice.

a) La trésorerie présentée dans le tableau du flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
- Disponibilités	16 769	14 552
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	1 918	4 439
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôts	7 652	10 636
- Contrat de capitalisation	-	-
Sous Total trésorerie et équivalents de trésorerie	26 339	29 627
- Découverts bancaires	(3 915)	(1 155)
Sous total trésorerie passive	(3 915)	(1 155)
Trésorerie Nette	22 424	28 472

b) Actifs financiers de gestion de trésorerie courants

	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	2 508	832
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôts	6 700	9 974
- Contrat de capitalisation (échéance < 1 an)	8 492	8 088
- Obligations et Fonds Obligataires	-	17
Total	17 700	18 911

c) Synthèse trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie

	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Actifs financiers de gestion de trésorerie non courants	31 703	31 562
Actifs financiers de gestion de trésorerie courants	17 700	18 911
Trésorerie nette	22 424	28 472
Total	71 827	78 945

4125. Informations relatives aux contrats de constructions

	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Clients - Factures à établir HT	3 332	2 893
Travaux facturés d'avance HT	2 314	1 799
Avances reçues	(6 312)	(6 128)

4.2 PASSIF DU BILAN

421 Capitaux Propres

Politique de gestion du capital

Le capital social au 31 décembre 2012 est composé de 1 200 000 actions ordinaires d'un nominal de **20 €** euros. Il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

Evolution du nombre d'actions composant le capital

	31/12/2012	31/12/2011
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	1 200 000	1 200 000
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice :		
- par division du nominal du titre	-	-
- par augmentation de capital	-	-
- par levée d'options de souscription d'actions	-	-
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice :		
- par réduction de capital social	-	-
Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	1 200 000	1 200 000

Evolution du capital social

	31/12/2012	31/12/2011
Capital social en début d'exercice	24 000	24 000
Augmentation de capital	-	-
Réduction de capital	-	-
Capital social en fin d'exercice	24 000	24 000

Actions propres

	31/12/2012	31/12/2011
Nombre d'actions en début d'exercice	64 193	44 926
Achat d'actions	49 349	19 267
Annulation d'actions	-	-
Attribution d'actions gratuites	-	-
Nombre d'actions en fin d'exercice	113 542	64 193
En % du capital	9,46 %	5,35 %

Au cours de la période 2012, la CIFE a racheté 49 349 de ses propres actions pour un montant de **2 714 K€** soit un prix moyen unitaire de **54,99 €** euros.

422 Etat des provisions courantes et non courantes

Provisions non courantes

Les nouvelles dispositions apportées par la révision d'IAS 19 seront appliquées de façon rétrospective par le groupe. Les principaux impacts sur les bilans consolidés au 1er janvier 2012 et au 31 décembre 2012 ont été estimés respectivement à 42 K€ et 400 K€ ; ils correspondent aux écarts actuariels reconnus en 2011 et 2012. Une analyse détaillée des impacts de la norme amendée sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2013 est en cours.

	31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres Mvts	31/12/2012
- Avantages au personnel – indemnités de fin de carrière	680	400	-	-	1 080
Hypothèses retenues	31/12/2012	31/12/2011			
- Taux rendement	2,69 %	4,60 %			
- Taux actualisation	2,69 %	4,60 %			

Les actifs de couverture déduits des provisions s'élèvent à **938 K€** au 31 Décembre 2012 contre **804 K€** au 31 Décembre 2011.

Provisions courantes

	31/12/2011	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mvts	31/12/2012
- Chantiers et travaux	1 955	1 200	287	827	-	2 041
- Activité immobilière	435	20	59	9	(8)	379
- Risques et litiges	1 302	93	12	204	-	1 179
- Charges diverses	-	-	-	-	-	-
Total	3 692	1 313	358	1 040	(8)	3 599

423 Etat des dettes financières courantes et non courantes

	Dettes financières Courantes 31/12/2012 ^(a)	Dettes financières non courantes		Total Dettes financières Non courantes 31/12/2012 ^(b)	Total 31/12/2012 (a) + (b)	Total 31/12/2011
		+ 1/- 5 ans	+ 5 ans			
- Emprunts bancaires	6 494	1 749	701	2 450	8 944	7 766 ⁽¹⁾
- Emprunts sur location financement	359	1 060	-	1 060	1 419	1 895
- Emprunts et dettes financières diverses	9	-	64	64	73	343
- Concours bancaires créditeurs	3 915	-	-	-	3 915	1 154
Total emprunts portant intérêts	10 777	2 809	765	3 574	14 351	11 158
Rappel au 31/12/2011	8 225	2 130	803	2 933	11 158	

(1) Dont endettement à taux variable **6 049 K€** au 31 Décembre 2012 et **6 057 K€** en 2011.

(1) Dont **6 009 K€** correspondant à une ligne de financement ouverte par la maison mère **SA CIFE** en Mars 2009

L'ensemble des dettes financières correspond à des passifs évalués au coût amorti.

424 Variation de l'endettement net

	31/12/2012	31/12/2011	Variation
- Actifs de gestion de trésorerie	(49 403)	(50 473)	1 070
- Trésorerie et équivalent trésorerie	(26 339)	(29 627)	3 288
- Concours bancaires courants	3 915	1 155	(2 760)
Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie	(71 827)	(78 945)	7 118
- Dettes financières long terme	3 574	2 933	641
- Dettes financières court terme	6 862	7 070	(208)
Endettement net (ACTIF)	(61 391)	(68 942)	7 551

4.3 IMPOTS DIFFERES

	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Actif d'impôt non courant			
- Impôts différés actif	159	69	90
Passif d'impôt non courant			
- Impôts différés passif	4 897	4 054	843
Total	(4 738)	(3 985)	(753)

	31/12/2012	31/12/2011
- Variation imposition différée	755	1 364
- Incidence de variation de change	(2)	(2)
- Incidence de variation de périmètre	-	-
Ventilation de la variation	753	1 362

Ventilation des impôts différés :

	31/12/2012	31/12/2011
- Décalages fiscaux	100	128
- Déficit reportable	70	121
- Indemnités de fin de carrière	343	213
- Location financement	(502)	(395)
- Retraitements provisions réglementées	(1 033)	(1 000)
- Retraitements provisions	(3 403)	(2 798)
- Retraitements IAS 11 (avancement)	(215)	(165)
- Autres retraitements	(98)	(89)
Total	(4 738)	(3 985)

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait de leur récupération non probable sont évalués à **170 K€** au 31 Décembre 2012 contre **295 K€** au 31 Décembre 2011.

4.4 COMPTE DE RESULTAT

441 Analyse des produits des activités ordinaires

	31/12/2012	%	31/12/2011	%
Analyse par activité				
- BTP	142 142	97	121 474	93
- Activités immobilières	3 776	3	9 244	7
Total Chiffre d'Affaires	145 918	100	130 718	100
Variation (N - 1)	+ 11,62 %		- 11,42 %	
Analyse par zone géographique				
- France Métropole	107 937	74	102 888	79
- France DOM	37 346	26	27 198	21
- Reste du monde	635	NS	632	NS
Total Chiffre d'Affaires	145 918	100	130 718	100
Autres produits de l'activité	107		291	
Total Produits des activités ordinaires	146 025		131 009	
Variation N - 1	+ 11,46 %		- 11,42 %	

442 Autres Eléments du Résultat opérationnel

	31/12/2012	31/12/2011
Autres produits et charges d'exploitation		
- Résultats sur cessions d'immobilisations	65	1 726
- Autres produits et charges	(16)	(343)
Total	49	1 383
Autres produits et charges opérationnels	-	-

443 Coût de l'endettement financier net

	31/12/2012	31/12/2011
- Charges d'intérêts sur dettes financières	(234)	(201)
- Charges d'intérêts sur location financement	(12)	(7)
- Revenus issus des placements de trésorerie ⁽¹⁾	1 873	1 885
Total	1 627	1 677

(1) Hors reprise nette de dotations aux provisions pour 379 K€ en 2012 et 144 K€ en 2011.

444 Autres produits et charges financiers

	31/12/2012	31/12/2011
- Dotations financières nettes ⁽¹⁾	379	(145)
- Résultat sur écarts de changes nets	(256)	(311)
- Intérêts nets hors endettement	118	115
Total	241	(341)

(1) Y compris reprise nette de dotations aux provisions pour 379 K€ en 2012 et 144 K€ en 2011.

445 Impôt sur les bénéfices

	31/12/2012	31/12/2011
- Impôt exigible	1 182	1 962
- Impositions différées	755	1 364
Total	1 937	3 326

Une intégration fiscale intervient entre CIFE et SARL IMMOBILIERE SANITAT (non significative).

446 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
- Résultat consolidé de l'ensemble (1)	3 690	5 477
- Impôts sur les bénéfices	1 937	3 326
- Résultat avant impôt	5 627	8 803
- Impôt théorique au taux d'IS de la société mère 33,33 %	1 876	2 934
- Effet différences permanentes	69	401
- Effet différences de taux avec les filiales étrangères et DOM	(204)	214
- Effet net des pertes fiscales	171	189
- Effet des autres impôts et crédit d'impôts	25	(412)
- Autres effets	-	-
- Impôt réel	1 937	3 326
- Taux d'impôt effectif	34,43 %	37,78 %

(1) hors quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence

4.5 RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2012	31/12/2011
- Résultat net (part du Groupe en K€)	3 688	4 057
- Nombre d'actions	1 200 000	1 200 000
- Nombre d'actions sous déduction auto-contrôle	1 086 458	1 135 807
- Résultat net par action (en €)	3,07	3,38
- Résultat net par action hors auto contrôle (en €)	3,39	3,57

Il n'existe pas d'éléments à caractère dilutif. Le résultat dilué est équivalent au résultat net par action.

4.6 INFORMATIONS SECTORIELLES

Métiers	31/12/2012			31/12/2011		
	BTP	Activité Immobilière	Total	BTP	Activité Immobilière	Total
- Chiffre d'affaires	142 142	3 776	145 918	121 474	9 244	130 718
- Résultat opérationnel	4 589	(830)	3 759	5 932	1 535	7 467
- Ct endettement financier net	1 675	(48)	1 627	1 641	37	1 677
- Impôts	(1 958)	21	(1 937)	(2 829)	(497)	(3 326)
- Résultat net (Part du Groupe)	4 909	(1 221)	3 688	4 039	18	4 057
- Immobilisations Nettes	19 047	5 968	25 015	17 717	3 225	20 942
- Investissements	3 968	3 086	7 054	5 908	702	6 610
- Actifs nets	144 010	19 657	163 667	135 078	17 093	152 171
- Trésorerie nette ⁽¹⁾	71 983	(156)	71 827	78 197	748	78 945
- Capitaux propres	88 159	(6 435)	81 724	86 011	(3 548)	82 463
- Dettes (hors provisions)	43 945	28 422	72 367	41 321	19 261	61 282

Zone Géographique ⁽¹⁾	31/12/2012				31/12/2011			
	FRA	DOM	Monde	Total	FRA	DOM	Monde	Total
- Chiffre d'affaires	107 937	37 346	635	145 918	102 888	27 198	632	130 718
- Ct endettement financier net	1 623	26	(22)	1 627	1 640	3	34	1 677
- Immobilisations nettes	16 445	3 384	5 186	25 015	15 079	2 672	3 191	20 942
- Investissements	3 259	1 475	2 320	7 054	5 465	444	701	6 610
- Actifs nets	130 533	22 095	11 039	163 667	124 270	18 528	9 373	152 171
- Trésorerie nette ⁽²⁾	65 864	5 110	853	71 827	72 534	5 693	718	78 945
- Capitaux propres	83 914	5 104	(7 294)	81 724	85 805	3 167	(6 509)	82 463
- Dettes (hors provisions)	35 336	19 054	17 977	72 367	31 143	14 670	15 469	61 282

(1) FRA : France Métropole DOM : Départements Outre Mer

(2) Y compris actifs financiers de gestion de trésorerie

4.7 INFORMATIONS SOCIALES

471 Effectifs

	31/12/2012	31/12/2011
- Cadres	133	128
- Employés, Agents de maîtrise	127	121
- Compagnons	366	378
Total	626	627

472 DIF (Droit individuel à la formation)

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce DIF sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision.

Au 31 Décembre 2012, le solde d'heures acquises au titre du DIF et non utilisées par l'ensemble des collaborateurs du Groupe s'élève à **56 347 heures** contre **54 215 heures** au 31 décembre 2011.

Ces heures sont valorisées à environ **924 K€** brut.

473 Intérimaires

Le volume d'heures liées à la population en intérim s'élève à **327 500 heures** sur l'exercice 2012 contre **312 000 heures** au 31 Décembre 2011.

Le volume d'heures 2012 est valorisé à environ **9,1 M€** contre **8,4 M€** en 2011.

4.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent notamment la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction.

481 Rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration

Au titre de 2012, le montant des rémunérations brutes et jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration de **CIFE**, s'élève à **280 K€** dont **130 K€** versés par la société mère et **150 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se composent exclusivement pour **262 K€** de salaire brut et **18 K€** de jetons de présence.

Il n'existe aucune charge relative à des avantages postérieurs à l'emploi

482 Autres parties liées

Le Groupe CIFE a comptabilisé sur l'exercice 2012 une charge de **25 K€** au titre de prestations de direction générale rendues par la **SAS ALFRED DE MUSSET**.

4.9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les cautions sur marchés données par les établissements bancaires s'élevaient au 31 Décembre 2012 à **30 350 K€** (63 % de l'encours étant par les filiales France métropole) contre **32 876 K€** au 31 Décembre 2011.

4.10 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à la recommandation de l'AMF, ce tableau n'intègre que les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Montant hors taxes exprimé en K€	Réseau KPMG				RSM SECOVEC			
	Montant		%		Montant		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
◆ Commissariat aux comptes, ◦ Emetteur : SA CIFE ◦ Filiales intégrées globalement	16	16	100	100	16	16	57	57
◆ Autres diligences et prestations directement liées ◦ Emetteur : ◦ Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	13	12	43	43
<i>Sous-Total Audit</i>	16	16	100 %	100 %	29	28	100 %	100 %
Autres prestations								
◆ Juridique, fiscal social, ◆ Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Sous-Total autres prestations</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	16	16	100 %	100 %	29	28	100 %	100 %

4.11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4111 Actifs destinés à la vente

Néant

4112 Affectation du résultat 2012

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 Décembre 2012, le 16 Avril 2013. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire un dividende de **1,35 Euros** par action au titre de cet exercice.

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société S.A. Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

Les notes aux états financiers exposent les méthodes comptables relatives au mode de comptabilisation et de présentation :

- des actifs financiers de gestion de trésorerie (notes 335, 354, 4119 et 4124) ;
- de la trésorerie et équivalents de trésorerie (notes 355 et 4124).

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre groupe constitue des provisions courantes notamment sur les chantiers et travaux et sur l'activité immobilière, tel que cela est décrit en notes 382 et 422 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions courantes s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques, sur des échanges avec la direction du groupe sur les modalités d'estimation de ces provisions, ainsi que sur l'examen de la situation au 31 décembre 2012.

Nous avons par ailleurs vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée relative à ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nantes et Orvault, le 26 avril 2013

Les commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Béatrice JESTIN
Associée

RSM Secovec

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE
Comptes sociaux

I - Bilan au 31 Décembre 2012

ACTIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2012			2 011
		Brut	Amortissements	Net	Net
Autres immobilisations incorporelles		10	10		
Immobilisations incorporelles	1 - 2	10	10		
Terrains					
Constructions		1 728	1 027	701	683
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles		47	32	15	17
Immobilisations corporelles	1 - 2	1 775	1 059	716	700
Participations	1a	12 011	67	11 944	11 965
Créances rattachées à des participations	1b	14 587	10 492	4 095	3 992
Autres titres immobilisés - Titres en Auto contrôle	1c	5 961	847	5 114	3 247
Autres titres immobilisés - Obligations		2 017		2 017	2 017
Autres Immobilisations financières		58		58	58
Immobilisations financières	1 - 2	34 634	11 406	23 228	21 279
Actif immobilisé	1 - 2	36 419	12 475	23 944	21 979
Créances clients et comptes rattachés		146		146	70
Autres créances		981		981	714
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	3a	15 483	68	15 415	15 271
Disponibilités et Comptes à terme	3a	44 613		44 613	48 156
Charges constatées d'avance		3		3	3
Actif circulant	3	61 226	68	61 158	64 214
Ecart conversion Actif	4	4		4	75
Total général		97 649	12 543	85 106	86 268

PASSIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2012	2 011
		Net	Net
Capital (intégralement versé)		24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		858	858
Ecart de réévaluation		2	2
Réserve légale		2 400	2 151
Réserves réglementées			
Autres réserves		40 000	34 000
Report à nouveau		4 472	4 676
Résultat de l'exercice		5 381	7 490
Amortissements dérogatoires	6	122	127
Capitaux propres	5	77 235	73 304
Provisions pour risques		4	75
Provisions pour charges			
Provisions	7	4	75
Emprunt et dettes financières divers		6 076	6 102
Emprunts et dettes financières	8	6 076	6 102
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		94	93
Dettes fiscales et sociales		474	212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		110	
Autres dettes		1 113	6 482
Produits constatés d'avance			
Dettes	9	7 867	12 889
Ecart de conversion Passif	4		
Total général		85 106	86 268

II - Compte de résultat

En Milliers d'euros	NOTES	2012	2 011
Chiffres d'affaires	10a	1 287	1 072
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges ⁽¹⁾		20	19
Autres produits			
Produits d'exploitation		1 307	1 091
Autres achats et charges externes		497	468
Impôts, taxes et versements assimilés		59	57
Salaires et traitements		379	205
Charges sociales		130	59
Dotations aux amortissements et aux provisions		47	47
Autres charges		11	11
Total Charges d'exploitation		1 123	847
Résultat d'exploitation	10	184	244
Produits financiers de participations		5 259	9 131
Produits financiers de créances de l'actif immobilisé		295	217
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits nets sur cession et placements de produits de trésorerie		1 786	1 822
Différences positives de change		118	
Reprises sur provisions et transferts de charges		454	2
Total Produits financiers		7 912	11 172
Charges financières sur participations SCI			
Autres Intérêts et charges assimilées		125	265
Différences négatives de change		92	23
Charges nettes sur cession et placements de produits de trésorerie		191	16
Dotations aux amortissements et aux provisions		2 202	3 732
Total Charges financières		2 610	4 036
Résultat financier	11	5 302	7 136
Résultat courant (avant impôts)		5 486	7 380
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		197	346
Reprises sur provisions et amortissements		6	6
Total Produits exceptionnels		205	352
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		21	14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		222	227
Dotations aux amortissements et aux provisions		1	1
Total Charges exceptionnelles		244	242
Résultat exceptionnel	12	-39	110
Impôts sur les bénéfices	13	66	
Résultat Net		5 381	7 490

(1) dont transferts de charges : 20 KE en 12/2012, 19 KE en 2011

CIFE

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'€uros)

Annexe au bilan annuel dont le total est de **85 106 K€** et au compte de résultat dégageant un bénéfice net de **5 381 K€**

La période a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2012

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16 Avril 2013 par le Conseil d'Administration.

La société **CIFE** établit des comptes consolidés aux normes IFRS.

I – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société n'a pas connu d'évènements significatifs sur son périmètre de consolidation sur l'exercice 2012.

La société **CIFE** a, sur l'exercice, porté son autocontrôle à **9,46 %** du capital par l'acquisition de **49 349** de ses propres actions pour un montant total de **2 714 K€**

II – PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général adopté par le comité de la Réglementation Comptable le 29 avril 1999 et du règlement CRC 2002-10 et 2004-06.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

A l'exception des biens ayant fait l'objet d'une réévaluation légale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement.

- Constructions et bâtiments industriels	Entre 10 et 40 ans selon méthodologie composants suivante :
• Gros œuvre :	40 ans
• Equipements techniques :	20 ans
• Aménagements intérieurs :	10 ans
- Matériel de transport	Entre 5 et 8 ans
- Matériel de bureau, informatique	Entre 3 et 10 ans

La valeur amortissable d'un actif est considérée égale à sa valeur brute.

Sur le plan fiscal, les rythmes et modes d'amortissements antérieurement retenus ont été maintenus. L'écart entre la dotation comptable et la dotation fiscale constitue un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel et entraîne une variation du compte "Provisions réglementées" correspondant (cf. § 6).

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values ou de moins-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en €uros sur la base du dernier cours de change. Les différences latentes de conversion sont inscrites dans les comptes transitoires « différences de conversion actif-passif ». Les pertes latentes de conversion font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôt notamment).

Des dépréciations sont constituées lorsque leur valeur vénale est inférieure, à la date de clôture, à leur coût d'entrée en portefeuille.

Disponibilités et comptes à terme

Ce poste comprend les disponibilités bancaires ainsi que les comptes à terme débloqués.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contreparties attendues. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

III – NOTES ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

1 – Etat des Immobilisations

Immobilisations	01/01/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2012
Incorporelles	10	-	-	10
Corporelles	1 712	63	-	1 775
Financières				
* Titres de Participation	12 031	202	222	12 011
* Créances sur Participation	13 133	1 454	-	14 587
* Titres en auto contrôle	3 247	2 714	-	5 961
* Obligations Région Pays de Loire	2 017	-	-	2 017
* Autres immobilisations financières	58	-	-	58
TOTAL	32 208	4 433	222	36 419

1a - Mouvements significatifs sur les titres de participation :

- Rachat des titres COMABAT représentant 10 % du capital pour	202 K€
- Sortie des titres COMABAT représentant 13 % du capital pour	196 K€

1b - Etat des créances sur participations

Filiales	01/01/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2012	- 1 An	+ 1/- 5 Ans	+ 5 Ans
SCCV Croix de Vie	-	1 060	-	1 060	-	1 060	-
Aéroports du Grand Ouest	224	-	-	224	-	224	-
Jules Verne Immobiliare	10 620	-	-	10 620	-	10 620	-
Nutribio	780	-	-	780	780	-	-
Autres créances sur participation	-	111	-	111	111	-	-
Intérêts courus sur créances	1 509	283	-	1 792	-	1 792	-
TOTAL	13 133	1 454	-	14 587	891	13 696	-

1c – Actions Propres

	01/01/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2012
Nombre d'actions détenues	64 193	49 349	-	113 542
En % du capital	5,35 %	4,11 %	-	9,46 %
Prix de revient unitaire en Euros	50,59	1,91	-	52,50
Cours de clôture en Euros	50,65	-5,61	-	45,04
Valeur brute au bilan	3 247	2 714	-	5 961
Provision pour dépréciation	-	(847)	-	(847)
Valeur nette au bilan	3 247	1 867	-	5 114

1d – Obligations

	01/01/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2012
Obligations Région Pays de la Loire	2 000	-	-	2 000
Intérêts courus	17	-	-	17
Valeur brute au bilan	2 017	-	-	2 017
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	2 017	-	-	2 017

Coupon : 4% - Echéance 16/10/2015

2 – Etat des Amortissements et Provisions sur Immobilisations

Immobilisations	01/01/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2012
Incorporelles	10	-	-	10
Corporelles	1 012	47	-	1 059
Financières	9 207	2 199 ⁽²⁾	-(⁽³⁾)	11 406
TOTAL	10 229	2 246⁽¹⁾	-	12 475

(1) Dont amortissements linéaires : 47 K€

(2) Dont provision sur titres et créances sur participations : 1 352 K€

(3) Dont reprise provision sur titres et créance sur participations : Néant

3 – Etat des Créances de l'Actif circulant

Désignation	31/12/2011	31/12/2012	- 1 An	Entreprises	Produits
				Liées	A Recevoir
Créances clients	70	146	146	8	133
Autres Créances	539	459	459	-	-
Groupe et Associés	175	522	522	522	-
Charges constatées d'avance	3	3	3	-	-
TOTAL	787	1 130	1 130	530	133

3a – Etat de la Trésorerie

	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2011
	Brut	Prov	Net	Net
Valeurs mobilières de placement et autres actifs de trésorerie	15 483	68	15 415	15 271
Titres de créances négociables (CDN)	-	-	-	-
Comptes à terme (CAT)	39 450	-	39 450	44 282
Disponibilités bancaires	5 163	-	5 163	3 874
TOTAL	60 096	68	60 028	63 427

Une dépréciation du portefeuille de placements est constatée au 31 Décembre 2012 pour **68 K€** dépréciation liée à la dégradation des valeurs sur produits de gestion alternative.

Par ailleurs, le montant souscrit en obligations est classé en immobilisations financières pour **2 M€**.

4 – Ecart de Conversion

Les écarts de change comptabilisés à l'actif et provisionnés en 2012 pour **4 K€** couvrent le risque de change rattaché au compte-courant **JVI**.

5 – Informations sur la variation des capitaux propres

Variation des Capitaux Propres	Capital			Résultat De L'Exercice	Total Capitaux Propres
	Social ⁽¹⁾	Primes	Réserves		
Situation au 31 Décembre 2011	24 000	860	40 954	7 490	73 304
Mouvements 2012 :					
. Affectation résultat 2011	-	-	7 490	- 7 490	-
. Distribution dividende 2011	-	-	- 1 445	-	- 1 445
. Résultat de l'exercice 2012	-	-	-	5 381	5 381
. Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	-	-	- 5	-	- 5
Situation au 30 Juin 2012	24 000	860	46 994	5 381	77 235

(1) En fin d'exercice, le capital social est composé de 1 200 000 actions au nominal de 20 €uros chacune, entièrement libérées.

Toutes les actions sont de même rang et détiennent les mêmes droits, à l'exception toutefois des 113 542 actions propres. Ces actions sont privées du droit de vote et du droit au dividende. Le dividende 2011 pour **151 K€** auto distribué au titre des actions en propre a été reversé au compte de report à nouveau.

6 – Etat des provisions réglementées

Désignation	01/01/2012	Dotations	Reprises	31/12/2012
Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	127	1	6	122
TOTAL	127	1	6	122

7 – Etat des provisions pour risques et charges

Désignation	01/01/2012	Dotations	Reprises utilisées	Reprises Non utilisées	31/12/2012
Provisions pour risques :					
. Risques d'exploitation	75	4	75	-	4
. Risques sur programmes immobiliers	-	-	-	-	-
Sous-Total	75	4	75	-	4
Provisions pour charges :					
. Pertes des SCI	-	-	-	-	-
. Charges immobilières	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-
TOTAL	75	4	75	-	4

8 – Etat d'endettement

Depuis le 1^{er} Avril 2009, la société bénéficie d'une ligne de crédit de **6 M€** d'une durée de 60 mois. Cette ligne est assortie de différentes clauses d'exigibilité anticipée. A la clôture, aucune clause n'est de nature à entraîner un remboursement anticipé.

La ligne des dettes financières diverses correspond à des dépôts reçus en garantie dans le cadre des activités de location.

9 – Etat des dettes

Désignation	31/12/2011	31/12/2012	Echéancier			Entreprises Liées	Charges à Payer
			- 1 An	+ 1/ - 5 ANS	+ 5 Ans		
Emprunts auprès établissement de crédit	6 034	6 009	6 009	-	-	-	9
Dettes financières et diverses	68	67	-	-	67	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93	94	94	-	-	5	29
Dettes fiscales et sociales	212	474	474	-	-	-	313
Groupes et Associés	6 421	1 099	1 099	-	-	1 076	-
Autres dettes	61	124	124	-	-	-	12
TOTAL	12 889	7 867	7 800	-	67	1 081	363

10 – Résultat d'exploitation

10a - Chiffres d'affaires par activité

Activités	31/12/2012	31/12/2011
Locations immobilières et mobilières	386	381
Prestations de services et divers	901	691
TOTAL	1 287	1 072

11 – Résultat financier

	31/12/2012	Dont Entreprises Liées	31/12/2011
Dividendes des filiales et produits des SCI	5 259	5 259	9 131
Produits des prêts sur participation	295	295	217
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-
Produits nets sur cessions et placements de pts de trésorerie	1 786	-	1 822
Différences positives de change	118	-	-
Reprises de provisions	454	-	2
Total des Produits	7 912	5 554	11 172
Pertes SCI	-	-	-
Charges d'intérêts des emprunts sur établissements de crédit	76	-	121
Charges d'intérêts comptes courants	49	48	144
Différence négative de change	92	-	23
Charges nettes sur cession et placement de pts de trésorerie	191	-	16
Dotations aux amortissements et provisions	2 202	1 352	3 732
Total des Charges	2 610	1 400	4 036
Résultat Financier	5 302	4 154	7 136

12 – Résultat exceptionnel

	31/12/2012	31/12/2011
Produits sur opérations de gestion	2	-
Cession d'immobilisations corporelles, incorporelles	-	-
Cession d'immobilisations financières	197	346
Reprises aux amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	6	6
Total des Produits	205	352
Charges sur opération de gestion	-	9
Subvention équilibre accordées aux filiales	21	5
VNC d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
VNC d'immobilisations financières	222	227
Dotations aux amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	1	1
Total des Charges	244	242
Résultat Exceptionnel	- 39	110
Dont Résultat sur cession d'immobilisations	- 25	119

13 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Base			Total	Impôt à 33,33 %
	Compte de Résultat	Réintégrations	Déductions		
Résultat courant	5 486	201	5 450	237	79
Résultat exceptionnel	- 39	-	-	- 39	- 13
TOTAL	5 447	201	5 450	198	66
			Contribution supplémentaire 3,3 %		-
			Montant total impôt sur les bénéfices		66

Une intégration fiscale intervient entre CIFE et SARL Immobilière Sanitat (non significatif).

14 – Situation latente

Décalages Temporaires	Impôt Théorique	
	Base	33,33 %
Bénéfices 2012 des SCI	- 4	-1
Charges et provisions non déductibles	- 1	-
Déficit fiscal reportable	-	-
Plus-values OPCVM	- 26	- 9
Total Impôt situation fiscale latente	- 31	- 10

15 – Informations sociales

15a - Effectif réparti par catégorie

	31/12/2012	31/12/2011
ETAM	2 ⁽¹⁾	2 ⁽¹⁾
CADRES	3	2
Total	5	4

(1) dont 2 à temps partiel
dont 1 mis à disposition de l'entreprise

15b - Médailles du Travail, droit individuel à la formation (DIF), engagements de retraite

Dette actualisée	31/12/2012	31/12/2011
Médaille du travail	0	0
Engagements de retraite	12	8
Total	12	8
Hypothèses retenues	31/12/2012	31/12/2011
Taux actualisation	2,69 %	4,60 %

Ces éléments non significatifs ne font pas l'objet d'une provision au bilan.

Au 31 Décembre 2012, le solde du volume d'heures acquis au titre du DIF par les collaborateurs de la société s'élève à 153 heures, montant identique au 31 décembre 2011.

	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération brute versée aux membres du conseil d'administration	120	181
Jetons de présence	11	11
Total	131	192

16 – Plan d'options d'achat ou de souscriptions d'actions

	31/12/2012	31/12/2011
Nombre d'options restantes	-	-
Total	-	-

17 – Engagements financiers

17a - Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune des dettes inscrites au passif du bilan n'est garantie par des sûretés réelles.

17b - Engagements financiers

La société **CIFE** dispose d'une clause de retour à meilleure fortune sur les subventions d'équilibre versées à sa filiale **ETPO Martinique** pour un montant au 31 Décembre 2012 de **530 K€** contre **509 K€** au 31 Décembre 2011.

18 – Filiales et Participations (cf tableau correspondant)

CIFE

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DETENUES PAR CIFE

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux annuels des sociétés

	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que Capital ^{(1),(2)}	Quote-part du capital détenu (en % de contrôle)	Valeur Comptable des Titres détenus ^{(3),(4)}		Prêts et avances bruts consentis par CIFE et non encore remboursés ⁽³⁾	Montant des cautions et avals donnés par CIFE ⁽³⁾	CA HT ⁽³⁾	Résultat de l'exercice ⁽³⁾	Dividendes encaissés par CIFE ⁽³⁾
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés										
1 - Filiales (+50% du capital)										
France										
SAS BRITTON (29-Plabennec)	80	1 086	85,00%	544	544			12 580	248	170
SAS COMABAT (Martinique)	160	1 855	87,00%	1 354	1 354			15 164	969	731
SA ETPO (44-Nantes)	2 300	3 162	99,96%	1 723	1 723			70 239	64	805
SAS ETPO GUADELOUPE	248	393	90,00%	312	312	83		3 899	37	725
SARL ETPO MARTINIQUE	8	-2	100,00%	8	6	6				
SARL ETPO GUYANE	408	196	100,00%	393	393			140	13	76
SARL ECG (44-Nantes)	19	12	100,00%	26	26			70	2	19
SARL IMMOBILIERE SANITAT (75-Paris)	8	1	99,00%	64	10					
SAS OCEANIC PROMOTION (44-Nantes)	400	440	85,00%	433	433	1		522	-163	425
SAS PICO OI (Ile de la Réunion)	40	1 167	85,00%	53	53			17 914	551	446
SAS SOMARE (72-Cherre)	300	652	85,00%	637	637			6 611	155	115
SAS Jean NEGRI (13-Fos sur Mer)	390	3 738	85,00%	1 346	1 346			11 207	1 598	701
SAS SOVEBAT (02-Saint Quentin)	300	350	85,00%	531	531			6 437	29	51
TOTAL				7 424	7 368	90		144 783	3 503	4 264
Etranger										
FWE Co, Inc. (Californie - Etats-Unis)	5000 ⁽¹⁾	741 ⁽¹⁾	100,00%	4 344	4 344				-289	
SARL J. VERNE IMOBILIARE (Bucarest - Roumanie)	18 ⁽¹⁾	- 43 417 ⁽¹⁾	90,00%	4	0	10 873		377	-1 028	
TOTAL				4 348	4 344	10 873		377	-1 317	
2- Participations (10 à 50% du capital)										
France										
Etranger										
TOTAL										
B - Renseignements globaux										
3 - Filiales non reprises au paragraphe 1										
France										
Etranger										
4 - Participations non reprises au paragraphe 2										
France										
Etranger										
TOTAL				238	233	408		54 872	8 040	995
TOTAL GENERAL				12 011	11 944	11 371		200 032	10 226	5 259

NB : pour les filiales et participations étrangères, chiffres d'affaires et résultats de l'exercice sont convertis au taux de clôture.

(1) Données dans la monnaie locale d'opération - en K\$ pour les Etats-Unis; en KRON pour la Roumanie

(2) Y compris le résultat de l'exercice

(3) En KE

(4) Pour SARL ECG, dont Ecart de réévaluation de 2 KE.

CIFE

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
- Capital social en KE (Nominal 20 € par action)	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
- Nombre d'actions ordinaires existantes	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
- Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes					
- Nombre maximal d'actions futures à créer					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II - OPERATIONS & RESULTATS DE L'EXERCICE (en KE)					
- Chiffre d'affaires hors taxes	1 315	1 225	1 160	1 072	1 287
- Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	10 591	14 495	10 114	11 261	7 237
- Impôts sur les bénéfices	462	26	160		66
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	8 919	10 928	9 015	7 490	5 381
- Résultat distribué au titre de l'exercice (2)	1 380	1 500	1 560	1 596	1 620
III - RESULTAT PAR ACTION (en Euros)					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements & provisions (1)	8,44	12,06	8,29	9,38	5,98
- Résultat après impôts, participations des salariés et amortissements & provisions (1)	7,43	9,11	7,51	6,24	4,48
- Dividende net attribué à chaque action	1,15	1,25	1,30	1,33	1,35
IV - PERSONNEL					
- Effectif moyen (en nombre d'employés)	3	3	3	3	4
- Montant de la masse salariale en KE	251	218	263	205	379
- Montant des sommes versées au titre des charges sociales et des avantages en KE	64	57	94	59	130

(1) Déduction faite des reprises sur provisions devenues sans objet (selon les recommandations de l'AMF)

(2) Au titre de 2012 : Sous réserve de l'approbation de la 3^{ème} résolution de l'AG du 14 Juin 2013

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société S.A. Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Titres de participations et créances rattachées

Comme indiqué dans les notes « Immobilisations financières » et « Créances » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des créances rattachées.

Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur appelle de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L.225-102-1 du code de commerce et relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur sont mentionnées globalement pour l'ensemble des mandataires et non de façon individuelle.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nantes, le 26 avril 2013

Orvault, le 26 avril 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration :

1.1 Prêt accordé par la société CIFE à la SCCV Croix de Vie

Personnes concernées : **Bernard THERET**, Administrateur & Directeur Général Délégué

Nature et objet : Prêts accordés à la SCCV Croix de Vie

Décision des conseils d'administration de la société CIFE du 10 avril 2012 et 15 juin 2012.

Modalités :

Société	Montant	Taux	Durée	Objet	Charge d'intérêts
SCCV Croix de Vie	560 000 €	Euribor 3M + 1.80%	24 mois échéance le 01/04/2014	Financement projet immobilier	9 947 €
SCCV Croix de Vie	500 000 €	Euribor 3M + 1.80%	24 mois échéance le 21/05/2014	Financement projet immobilier	7 073 €

2.2 Subvention d'équilibre accordée à la filiale ETPO Martinique

Personne concernée : **Bernard THERET**, Administrateur & Directeur Général Délégué.

Nature et objet : Votre société a accordé, eu égard à la situation financière de sa filiale ETPO Martinique, une subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune.

Décision du conseil d'administration de la société CIFE du 09 octobre 2012.

Modalités : Pour 2012, le montant de cette subvention est de 21 000 €. Le montant cumulé des subventions assorties de clause de retour à meilleure fortune antérieurement accordées par la CIFE à ETPO Martinique s'élève à 531 K€ au 31/12/2012. Elle n'a fait l'objet d'aucun remboursement sur l'exercice. Le montant des subventions 2011 et 2012 pour 26 K€ est inscrit en compte courant au 31/12/2012. Ce dernier n'est pas rémunéré.

1.3 Facturation de prestations administratives et comptables

Personnes concernées : **Bernard THERET**, Administrateur & Directeur Général Délégué

Nature et objet : Facturation d'un forfait annuel couvrant les prestations administratives et comptables

Décision du conseil d'administration de la société CIFE du 10 janvier 2012.

Société concernée : **SAS Oceanic Promotion**, montant HT : 31 000 €.

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Contribution groupe

Personnes concernées : **Daniel TARDY**, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué
Olivier TARDY, Administrateur & Directeur Général Délégué
Cécile JANICOT, (représentant la SAS Alfred de Musset), Administratrice

Nature et objet : Les filiales versent à la société CIFE une contribution groupe calculée sur la base de 0,6% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT perçu par la CIFE Sur 2012
SAS Britton	76 243 €
SAS Comabat	89 247 €
SA ETPO	431 847 €
SAS ETPO Guadeloupe	20 593 €
SAS Somare	39 503 €
SAS PICO OI	110 786 €
SAS NEGRI	60 792 €
SAS SOVEBAT	38 869 €
<i>Total</i>	867 850 €

2.2 Location de biens immobiliers

Personnes concernées : **Daniel TARDY**, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué
Olivier TARDY, Administrateur & Directeur Général Délégué
Cécile JANICOT, (représentant la SAS Alfred de Musset), Administratrice
Nicole DURIEUX, Administratrice
Jean BRUDER, Administrateur

Nature et objet : Mise à disposition de biens immobiliers moyennant une participation aux loyers et charges.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT perçu par la CIFE Sur 2012
SA ETPO	232 507 €
SAS Alfred de Musset	200 €
<i>Total</i>	232 707 €

2.3 Contribution aux frais de direction et prestations administratives

Personnes concernées : **Daniel TARDY**, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Olivier TARDY, Administrateur & Directeur Général Délégué
Cécile JANICOT, (représentant la SAS Alfred de Musset), Administratrice
Nicole DURIEUX, Administratrice
Jean BRUDER, Administrateur

Nature et objet : Contribution aux frais de direction et de prestations administratives.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT versé par la CIFE Sur 2012
SAS Alfred de Musset	25 216 €

2.4 Avances en compte courant consenties à la CIFE

Personnes concernées : **Daniel TARDY**, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué
Olivier TARDY, Administrateur & Directeur Général Délégué

Nature et objet : Avances en compte courant consenties à la société CIFE par certaines filiales du groupe

Modalités :

Société	Avances	Intérêts	Commentaires
SARL ETPO GUYANE	545 764 €	1 094 €	rémunérées sur la base de la moyenne annuelle du T4M soit 0.23%
SAS COMABAT		10 771 €	rémunérées sur la performance intégrale du placement dédié
SAS PICO	503 368 €	14 343 €	rémunérées sur la performance intégrale du placement dédié
FWE		20 577 €	rémunérées sur la performance intégrale du placement dédié
SAS ETPO GUADELOUPE		1 459 €	Rémunération sur la base de la moyenne annuelle du T4M soit 0.23%.
<i>Total</i>	1 049 132 €	48 244 €	

2.5 Prêt accordé par la société CIFE à sa filiale SRL J Verne IMOBILIARE

Personnes concernées : **Daniel TARDY**, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général.
Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué

Nature et objet : Prêts accordés à sa filiale la SRL Jules Verne Immobiliare.

Modalités : La SA CIFE a accordé un prêt dont le montant initial est de 10 619 724 €. Le taux annuel est 2% fixe. Echéance : 31/12/2012. Ce prêt concerne le financement d'un projet immobilier. Le produit d'intérêts annuels 2012 s'élève à 212 394 €.

2.6 Avances en compte courant consenties à CIFE

Personne concernée : **Daniel TARDY**, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général

Nature et objet : Avances en compte courant consenties à CIFE, par le président du CA, rémunérées sur un taux de 3.39% (taux fiscalement déductible)

Modalités :

	Avance au 31 décembre 2012	Intérêts
Daniel TARDY	22 799 €	967 €

Nantes, le 26 avril 2013

Orvault, le 26 avril 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE

Attestation des Responsables du Rapport Financier Annuel

« Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes présentés dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

Daniel TARDY

Président Directeur Général

Sébastien GARNIER

Secrétaire Général

Assemblée Générale Mixte du 14 Juin 2013

PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION **(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2012)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les opérations de la Société pendant l'exercice 2012, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, des rapports du Président et des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne, approuve les comptes annuels 2012 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION **(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations du Groupe pendant l'exercice 2012 et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de cet exercice, approuve les comptes consolidés 2012 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2012.

TROISIEME RESOLUTION **(Affectation du résultat social de l'exercice 2012)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que le bénéfice distribuable au titre de l'exercice s'élève à **5 381 587,23 Euros**, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration. En conséquence, elle décide que :

- Le bénéfice net de l'exercice s'élevant à :	5 381 587,23 €
- Augmenté du report à nouveau précédent de :	4 471 521,86 €
	<hr/>
- Formant un total de :	9 853 109,09 €
Sera réparti comme suit :	
- Affectation à la réserve légale	- €
- Affectation à la réserve facultative	4 000 000,00 €
- Distribution aux 1 200 000 actions d'un dividende global de 1,35 € par action	1 620 000,00 €
- Prélèvement, pour être reportée à nouveau, de la somme de :	4 233 109,09 €
	<hr/>
TOTAL	9 853 109,09 €

En conséquence, le dividende net total est fixé à **1,35 Euros** par action. La date de paiement sera décidée par le Conseil d'Administration du 14 juin 2013 qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale.

Il est précisé, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts et bénéficiera aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Au cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (par action) :

Exercice 2009	Sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 500 000 €	1 200 000	1,25
Exercice 2010			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 560 000 €	1 200 000	1,30
Exercice 2011			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 596 000 €	1 200 000	1,33

QUATRIEME RESOLUTION
(Approbation des conventions visées par l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve ledit rapport et les opérations qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION
(Autorisation donnée au Conseil d'Administration aux fins de rachat par la Société de ses propres actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, du Règlement Européen du 22 Décembre 2003 n°2273/2 003, du Titre IV du Livre II du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et des instructions d'application, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à acheter ou à vendre des actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, avec pour principaux objectifs :

- Annuler ultérieurement des actions dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- Conserver des actions en vue de les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- Attribuer des options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du Groupe.
- Attribuer des actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce.

L'achat des actions ainsi que la conservation, la cession ou le transfert des actions ainsi achetées pourront, selon le cas, être effectués, en une ou plusieurs fois, à tout moment sauf en période d'offre publique d'achat par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, notamment par voie d'acquisition ou de cession de bloc, ou par recours à des instruments financiers dérivés et à des bons, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les actions rachetées et conservées par la Société seront privées de droit de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

Pour la mise en place de cette autorisation, l'Assemblée générale fixe le prix maximum d'achat à **90 €uros** par action hors frais d'acquisition. Le nombre maximum de titres pouvant être détenu ne pourra être supérieur, à quelque moment que ce soit, à 10 % des actions composant le capital social de la Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises « CIFE », ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations le modifiant postérieurement à la présente Assemblée, soit à titre indicatif au 16 Avril 2013, **120 000 actions** représentant un investissement maximum de **10 800 000 €uros** sur la base du prix maximum d'achat par action de 90 €uros hors frais d'acquisition.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserve et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, le prix indiqué ci-dessus sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

L'Assemblée générale fixe à 18 mois à compter de la présente Assemblée la durée de cette autorisation qui annulera pour la période non écoulée, à compter de la date de mise en œuvre par le Conseil d'administration, l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 15 Juin 2012.

Tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les limites légales, pour passer tous ordres, conclure tous accords, établir tous documents, effectuer toutes formalités, toutes déclarations et communiqués auprès de tous organismes, et en particulier l'Autorité des marchés financiers, des opérations effectuées en application de la présente résolution, fixer les conditions et modalités suivant lesquelles seront assurées, s'il y a lieu, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital de la Société et celle des bénéficiaires d'options en conformité avec les dispositions réglementaires et, de manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

SIXIEME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat de Monsieur Bernard THERET dans ses fonctions d'Administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur **Bernard THERET** vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une période de six années, laquelle prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

SEPTIEME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat de RSM SECOVEC en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire)

Le mandat de Commissaire aux comptes Titulaire de la société **RSM SECOVEC** arrive à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée renouvelle son mandat pour une période de six exercices qui se terminera en principe à l'Assemblée Générale qui aura à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

HUITIEME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Michel PICAUD en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant)

L'Assemblée constate que le mandat de Monsieur **Jean-Michel PICAUD**, commissaire aux comptes suppléant de **RSM SECOVEC** arrive à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée renouvelle son mandat pour une période de six exercices qui se terminera en principe à l'Assemblée Générale qui aura à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

NEUVIEME RESOLUTION
(Nomination de ERNST & YOUNG ATLANTIQUE en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire)

L'Assemblée constate que le mandat de la société **KPMG SA**, commissaire aux comptes titulaire, arrive à échéance à la présente Assemblée. Elle nomme pour la remplacer et pour six exercices la société **ERNST & YOUNG ATLANTIQUE**, représentée par Monsieur François MACE, pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

ERNST & YOUNG ATLANTIQUE a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et le règlement pour l'exercice dudit mandat.

DIXIEME RESOLUTION
(Nomination de AUDITEX en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant)

L'Assemblée constate que le mandat de Monsieur **Luc DUPAS**, commissaire aux comptes suppléant de **KPMG SA**, arrive à échéance à la présente Assemblée. Elle nomme pour le remplacer et pour six exercices, la Société **AUDITEX**, pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

AUDITEX a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et le règlement pour l'exercice dudit mandat.

ONZIEME RESOLUTION
(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de fixer à **14 000 Euros** à compter de l'exercice 2013, la rémunération annuelle globale allouée au Conseil d'Administration au titre de jetons de présence.

II – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DOUZIEME RESOLUTION
(Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions détenues en propre par la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce :

- Autorise le Conseil d'Administration à annuler tout ou partie des actions acquises dans le cadre de la mise en œuvre de l'autorisation donnée par la cinquième résolution de la présente Assemblée ou en vertu d'autorisations de même nature antérieures, dans la limite de 10 % du capital par périodes de vingt-quatre mois, soit un nombre maximal de 120 000 actions, et à réduire corrélativement le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois, de la valeur nominale des actions, et à imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur tout poste de prime et réserve disponibles.
- Donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à son Président, pour réaliser cette ou ces réductions de capital, constater la ou les réductions de capital, passer les écritures comptables correspondantes, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes informations, publications et formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

III – DISPOSITIONS COMMUNES

TREIZIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration, à son ou ses mandataires, et au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes aux fins d'accomplir tous dépôts, formalités et publications nécessaires.